CROIX DE GUERRE et VALEUR MILITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot - Groupement N°31
Toutes les générations du feu

DOSSIER

La France, puissance maritime

Pages 5 à 14

N° 331
MARS 2018
1er trimestre

CROIX DE GUERRE
VALEUR MILITAIRE

ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE
Fondée en 1919. Déclarée conformément à la loi du 1-VII-1901. Approuvée par le ministre de l'Intérieur. Reconnue d'utilité publique : décret du 22 avril 1963. Affiliée à la Fédération nationale André Maginot - Gr. 31

Comité d'honneur :
Général d'armée (2S) Bertrand Ract-Madoux, Amiral (2S) Alain Oudot de Dainville, Général d'armée (2S) Denis Favier, la Ville de Paris

Présidents d'honneur :
Général (2S) Jacques Larchet
Chef d'escadrons (H) François Castanier

Président national :
Michel Bachette-Peyrade
Vice-Présidents :
Alain Bonnet, Daniel Gyre
Secrétaire général :
Emmanuel Montanié
Trésorière nationale :
Jacqueline Combémorel
Chancelier :
Christian Bayol
Conseil d'administration :
Yves Allanet, Alain Artisson, Michel Bachette-Peyrade, Alain Bonnet, Michel Bugeaud, François Castanier, Pierre Castillon, Jacqueline Combémorel, Jean Folia, Daniel Gyre, Emmanuel Montanié, Loïc Salmon, Fabrice Tedoldi (conseiller technique).

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :
A.N.C.G.V.M.
Hôtel national des Invalides
Cour d'honneur escalier G
129, rue de Grenelle - 75700 PARIS CEDEX 07

PERMANENCE SECRÉTARIAT :
mardi, mercredi et jeudi 9h30-16h00
Charlette Dumont - 01 44 42 38 47
Courriel : ancgvm@sfr.fr

REVUE CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE
Directeur de la publication :
Michel Bachette-Peyrade
Rédacteur en chef :
Loïc Salmon - 01 44 42 38 47
Courriel : bulletincgvm@sfr.fr
Secrétaire de rédaction :
Nelly Gosselin

Site : www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr
Facebook : Croix de guerre et Valeur militaire
Twitter : Valeur Militaire
Courriel : tresoriere.ancgvm@sfr.fr
Imprimerie : Centr'Imprim
36101 Issoudun Cedex
Dépôt légal N°2018_030006
Commission paritaire N° 0321 A 06885
I.S.S.N. 1247-9918

Sommaire

- Éditorial 3
- Informations services 4
- Dossier 5

La France, puissance maritime mondiale

- Histoire 15
- Culture 18
- Villes, institutions civiles et unités décorées 21
- Vie des sections 28
- Carnet 31

Des informations complémentaires sur la Défense, renouvelées périodiquement, sont accessibles sur le **site internet** :

www.croixdeguerre-valeurmilitaire.fr

Vous pouvez les retrouver toutes en cliquant sur « Actualités » ou « Archives ».

Des vidéos complémentaires sur les armées sont en ligne, soit de :
- longue durée, sur « Médias » dans la page d'accueil du site ;
- courte durée, sur la page **Facebook** « Croix de guerre et Valeur militaire ».

Il y a aussi une page **Twitter** : « Valeur Militaire ».

Le centenaire de la croix de Guerre est pérennisé dans « Médias » grâce à :
- la vidéo « La croix de Guerre : cent ans de bravoure (1915-2015) » ;
- la galerie photos « Honneur aux braves ! La croix de Guerre ».

ÉDITORIAL

Chers amis,

Je suis heureux de m'adresser à vous à l'occasion de ce nouveau numéro de votre revue "Croix de guerre & Valeur militaire".

La rubrique "Institutions civiles décorées" traite des "Gadz'Arts". Les Arts et Métiers font partie des grandes écoles civiles décorées au cours des deux conflits mondiaux.

Le dossier de ce numéro porte sur la dimension maritime mondiale de la France. Il inclut un chapitre sur l'histoire de l'aéronautique navale, à partir de l'ouvrage de l'amiral Alain Oudot de Dainville, ancien chef d'état-major de la Marine.

A la suite de nos actions de communication, des volontaires se sont faits connaître auprès de notre siège pour relever des sections affaiblies ou bien pour recréer des sections disparues. Je félicite d'ores et déjà et remercie vivement ces "soldats", qui prendront les responsabilités dans ces sections. Le Bureau national les assure de tout son soutien. Je tiens aussi à remercier les délégations militaires départementales, les directions de l'ONACVG et les commandants d'unités, qui accueillent, avec bienveillance, nos délégués en toutes circonstances.

Notre communication, via les réseaux sociaux, est en progression constante, principalement sur "Facebook" et "Twitter". N'hésitez plus à vous connecter, ces sources d'information complétant efficacement notre revue trimestrielle et le site internet.

Notre assemblée générale annuelle se tiendra dans le département de la Meuse au cours de notre Congrès national 2018, du 16 au 19 novembre. Ce congrès inclura un colloque de portée nationale, traitant des villes décorées lors des deux conflits mondiaux du XXème siècle, en liaison avec le Service historique de la Défense. Il marquera l'ouverture des manifestations du Centenaire de la création de notre association en 1919 par le vice-amiral Emile Guépratte.

Nos armées ont été à nouveau frappées par la mort au combat de deux soldats du 1er Régiment de spahis. De nouveaux blessés, souvent très lourdement atteints, ont rejoint la longue liste des victimes suivies dans nos hôpitaux militaires ou en cours de rééducation. Nous nous inclinons devant la douleur des familles éprouvées et souhaitons un bon rétablissement à nos blessés.

Bien fidèlement.

Colonel Michel BACHETTE-PEYRADE,

président national

CONTINGENTS ORDRES NATIONAUX 2018 - 2020

Légion d'honneur

Le décret n° 2018-26 du 19 janvier 2018 (*Journal Officiel du 21 janvier 2018*) fixe les contingents de croix de la Légion d'honneur pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Article 1

Les contingents annuels de croix de la Légion d'honneur sont fixés comme suit.

A titre civil : grands-croix, 4 ; grands officiers, 8; commandeurs, 34 ; officiers, 164 ; chevaliers, 1.290.

A titre militaire : grands-croix, 3 ; grands officiers, 6; commandeurs, 50 ; officiers, 226 ; chevaliers, 815. Le contingent militaire ci-dessus doit être consacré, au minimum à 75 %, au personnel appartenant à l'armée d'active.

Article 2

Pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020, les contingents annuels dont dispose la ministre des Armées pour les personnels militaires sont exceptionnellement majorés de 200 croix de chevalier destinées à des anciens combattants justifiant, pour les anciens de la guerre 1939-1945, d'un fait de guerre ou citation au titre de cette guerre et, pour les anciens des TOE ou d'AFN, de la Médaille militaire et de deux blessures de guerre ou citations.

Médaille militaire

Le décret n° 2018-28 du 19 janvier 2018 *(Journal officiel du 21 janvier 2018)* fixe les contingents de Médailles militaires pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 : 2.000 pour le personnel appartenant à l'armée d'active et 1.000 pour le personnel n'appartenant pas à l'armée d'active, dont un minimum de 15 % consacré à la réserve opérationnelle.

Ordre national du Mérite

Le décret n° 2018-29 du 19 janvier 2018 *(Journal officiel du 21 janvier 2018)* fixe les contingents de croix de l'Ordre national du Mérite pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020. Les contingents annuels de croix de l'Ordre national du Mérite sont fixés comme suit.

A titre civil : grands-croix, 4 ; grands officiers, 8 ; commandeurs, 106 ; officiers, 538; chevaliers, 2.544.

A titre militaire : grands-croix, 2 ; grands officiers, 6 ; commandeurs, 70 ; officiers, 380 ; chevaliers, 1.342. Le contingent militaire ci-dessus doit être consacré, au minimum à 65 %, au personnel appartenant à l'armée d'active.

Étrangers

Le décret n° 2018-27 du 19 janvier 2018 *(Journal officiel du 21 janvier 2018)* fixe les contingents annuels de croix de la Légion d'honneur et de Médailles militaires destinées aux étrangers pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020: grands-croix, 2 ; grands officiers, 4; commandeurs, 30 ; officiers, 84 ; chevaliers, 200 ; Médailles militaires, 30.

Le décret n° 2018-30 du 19 janvier 2018 *(Journal officiel du 21 janvier 2018)* fixe les contingents annuels de croix de l'Ordre national du Mérite destinées aux étrangers pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 : grands-croix, 2; grands officiers, 4 ; commandeurs, 40 ; officiers, 94 ; chevaliers, 200.

LA FRANCE, PUISSANCE MARITIME

Une présence mondiale

Depuis l'Antiquité, des liens très étroits existent entre puissances économique et politique et contrôle de la mer. Les deux guerres mondiales se sont aussi jouées sur mer. Devenue première puissance maritime en 1945, les Etats-Unis se sont donné les moyens de le rester. La Russie et l'Inde développent leur Marine de haute mer. L'augmentation régulière des dépenses militaires de la Chine lui permettront de s'affirmer dans le domaine naval vers 2035. La puissance de la France repose notamment sur la dissuasion, assurée essentiellement par la Force océanique stratégique des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. La supériorité aérienne, garantie par les porte-aéronefs, est devenue la condition nécessaire à celle sur mer. Aujourd'hui, l'interopérabilité des Marines française et américaine, effective lors d'opérations communes, résulte de la formation des pilotes français aux Etats-Unis et de l'adaptation technique de l'ensemble porte-avions *Charles-De-Gaulle*/groupe aérien de Rafale Marine.

La connaissance des mers *p.6*

L'espace Indo-Pacifique *p.8*

L'aéronautique navale *p.10*

Les drones navals *p.13*

Dossier réalisé par Loïc Salmon
Rédacteur en chef

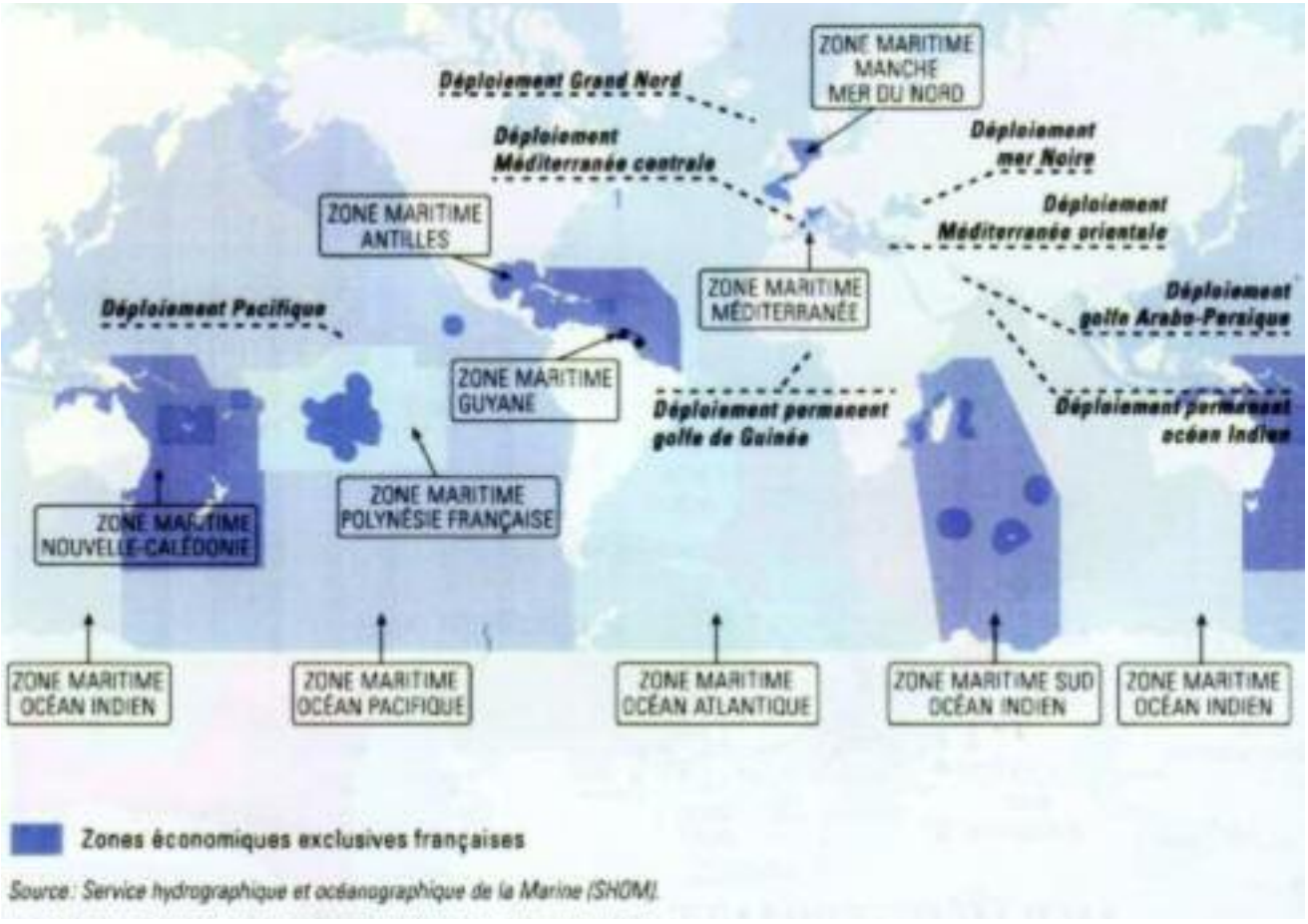

Source : Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM).

LA CONNAISSANCE DES MERS

Une nécessité opérationnelle

La connaissance de l'environnement marin permet de planifier, définir une idée de manœuvre, régler des armes pour tous types d'actions sur un théâtre ayant un volet naval. La performance des capteurs mis en œuvre prend une dimension tactique pour déterminer la fenêtre d'opportunité du lancement d'une opération interarmées contre la terre. Cette connaissance devient alors stratégique au niveau politico-militaire (débarquement des Alliés en Normandie en 1944). Pour garantir la souveraineté sur les 11 Mkm2 de zones économiques exclusives de la France, sa Marine doit couvrir 45 Mkm2.

Le capitaine de frégate Samuel Quéré, commandant le *Beautemps-Beaupré* (*photo*), l'a expliqué au cours d'une conférence-débat organisée, le 24 janvier 2018 à Paris, par le Centre d'études stratégiques de la marine.

ENJEUX ET CAPACITÉS

Les besoins sur le plan naval dépassent ceux des opérations terrestres ou aériennes en raison de l'élargissement des théâtres, de la multiplication des crises, de l'exploitation des richesses de la mer et des modifications du climat avec des conséquences sur les courants marins. Les recherches hydrographiques ne nécessitent pas d'accord préalable d'un pays riverain. En outre, tout navire de guerre peut transiter dans les eaux territoriales d'un Etat s'il n'effectue pas d'opération militaire.

Le Service hydrographique et océanographique de la marine et le Centre interarmées de soutien météo-océanographique des forces effectuent le recueil de données, du Grand Nord à l'océan Indien, en passant par l'Atlantique et la Méditerranée, sur toutes les zones de crises. L'acquisition de renseignements de valeur s'accompagne d'échanges avec les Marines alliées, notamment sur les champs de mines dans le golfe Arabo-Persique. Le traitement des informations essentielles destinées à la Force d'action navale (bâtiments de surface et sous-marins nucléaires d'attaque) et à la Force océanique stratégique (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins) en renforce la capacité et la crédibilité. Le Grand Nord, où se déplacent et s'observent les Marines russe, américaine, britannique et norvégienne, présente un intérêt majeur pour l'Etat-major français des armées et un enjeu pour les forces sous-marines. Celles-ci peuvent

Le navire hydrographique et océanographique Beautemps-Beaupré *(3.300 t de déplacement à pleine charge) peut parcourir 8.100 milles (15.000 km) à 10 nœuds (18,5 km/h). D'une longueur de 80,64 m et d'une autonomie de 45 jours, il est équipé de 3 laboratoires, 4 salles de traitement ; 2 portiques, 2 grues, 2 vedettes hydrographiques (8 m de long) et divers appareils électroniques (2 radars et 2 systèmes de transmissions) et scientifiques (sondeurs et autres appareils de mesure).*

en effet opérer dans l'Arctique, à condition de bien connaître les glaces et leurs dérives. Le déploiement d'une frégate française nécessite le recours à l'expertise de la Marine norvégienne.

Par ailleurs, les données hydrographiques, océanologiques et sédimentologiques, plus précises que les cartes marines, permettent à l'état-major de la Marine de mettre en œuvre les unités à la mer et la force aéronavale. Elles sont indispensables à toute opération amphibie en vue de connaître la profondeur des plages et la violence des vagues. Leurs mesures dans le temps déterminent l'évolution des paramètres, avant la mise en service d'un hélicoptère ou d'un engin de débarquement pour en garantir le retour.

La lutte sous la mer dépend des mesures de la vitesse de propagation du son dans l'eau, variable selon la température et la saison. Par exemple dans l'Atlantique, le sonar de coque d'une frégate détecte des indiscrétions de sous-marin à 13 km en hiver, mais seulement à 3 km en été. Le sonar remorqué comble les lacunes de détection jusqu'à 22 km par une immersion à 160 m en hiver, réduite à 70 m en été. La bathymétrie (mesure des profondeurs) établit des cartes précises du fond de la mer avec des épaves éventuelles pour lever le doute sur un écho sonar. La mise en commun des radar et sonar permet de détecter les tirs de torpilles et d'autres armes. Salinité de la mer, taux d'hygrométrie de l'air et variation atmosphérique entrent dans le calcul des portées des armes et des moyens de détection. Tout cela permet de vérifier la véracité des modèles établis en état-major et d'interpréter les manœuvres possibles de l'adversaire.

DISPOSITIFS ÉVOLUTIFS

La sûreté d'une force navale repose sur la connaissance des zones de vulnérabilité et de non-détection, grâce au réglage des sonars de ses unités.

La flotte océanique française

Selon le Centre d'études stratégiques de la marine, la recherche océanique française est assurée par le Service hydrographique et océanographique de la marine et l'Administration des terres australes et antarctiques françaises ainsi que quatre opérateurs publics civils : le Centre national de la recherche scientifique, l'Ifremer, l'Institut polaire français Paul-Emile Victor et l'Institut de recherche pour le développement. Leur flotte totalise 18 navires. Les principales campagnes de recherche océanographiques sont assurées par 6 unités de haute mer, dont les *Pourquoi-Pas ?*, *Thalassa* et *Marion-Dufresne*. S'y ajoutent 5 navires côtiers, spécialisés dans la recherche scientifique, et 7 navires de station, répartis sur les façades maritimes en métropole et outre-mer. Ils mettent notamment en œuvre le robot *Victor-6000* ou le sous-marin habité *Nautile*, capables d'intervenir à 6.000 m de profondeur. Cette flotte mène, en cohérence, des campagnes de paléo-océanographie, d'estimation de biomasse et de chimie des océans ou de suivi d'aléas naturels (secousses sismiques, éruptions volcaniques sous-marines ou tsunamis).

Pour assurer leur discrétion, les sous-marins disposent de cartographies spécifiques et confidentielles. Leurs zones de patrouille restent secrètes et adaptées en cas de besoin. Chacun doit se fondre dans l'environnement marin, donc dans le bruit ambiant, en continu pour savoir s'il est détecté ou non. Il doit se positionner à l'immersion optimale pour éviter toute indiscrétion magnétique, captable par un avion de patrouille maritime. Il détermine des fenêtres d'opportunités dans son périmètre de patrouille. Ainsi, il peut évoluer, en toute impunité, dans les zones très profondes en hiver et rester plus proche de la surface en été. En conséquence, une force navale, centrée sur un porte-avions avec son escorte de quatre frégates et d'un sous-marin d'attaque (*configuration p.12*), devra élargir son dispositif en hiver mais pourra le resserrer en été. Les frégates et leurs hélicoptères embarqués surveillent la portée des capteurs infrarouges des sous-marins d'attaque adverses pour détecter toute indiscrétion.

L'INDO-PACIFIQUE

Des enjeux de sécurité partagés

Avec la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie, la France est présente sur la zone qui s'étend de l'océan Indien au Pacifique. Aujourd'hui, elle y est considérée comme un partenaire stable par les pays riverains. Elle peut y protéger ses intérêts en tirant parti de ses atouts, malgré la distance et ses engagements au Sud de la Méditerranée et en Afrique.

Un officier général, qui connaît bien cette zone et en particulier l'Asie du Sud-Est, l'a expliqué au cours d'une conférence-débat, organisée le 23 janvier 2018 à Paris par l'Association régionale Paris Ile-de-France des auditeurs de l'Institut national des hautes études de défense nationale.

CONTEXTE GÉOPOLITIQUE

Le document officiel « Revue stratégique 2017 » indique les conséquences, pour la France, de la dégradation de la sécurité dans cette région. Sont mentionnés : son statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU ; ses intérêts économiques, territoires d'outre-mer et ressortissants (130.000) ; ses partenariats stratégiques avec l'Australie, l'Inde, le Japon, Singapour, la Malaisie, l'Indonésie et le Viêt Nam ; la liberté de navigation et d'approvisionnements, intérêts partagés par les Etats membres de l'Union européenne (UE).

Cette région, rappelle l'officier général, inclut une grande partie des zones économiques exclusives françaises (11 Mkm2, *carte p.5*), la 2ème du monde après celle des Etats-Unis. Elle abrite son 2ème client, à savoir l'Association des nations du Sud-Est (ASEAN) qui regroupe Brunei, Birmanie, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viêt Nam. Membre de la commission d'armistice militaire entre les Corées du Nord et du Sud depuis 1953, la France serait amenée à intervenir en cas de conflit (1). La Corée du Nord a procédé à plusieurs essais nucléaires et des tirs de missiles balistiques intercontinentaux, mais ne dispose pas encore de la technologie pour les actionner ensemble, à savoir l'arme nucléaire proprement dite. La Corée du Sud accueille sur son sol le système de missiles antibalistiques américain THAAD. Ce système amoindrit la dissuasion nucléaire de la Chine, dont l'île de Hainan abrite sa base de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins. Cette île se trouve à environ 170 milles marins (315 km) de l'archipel des Paracels, qu'elle revendique depuis 2012 ainsi que le Viêt Nam. Outre la présence permanente de leur VIème Flotte, les Etats-Unis disposent de bases militaires en Corée du Sud, au Japon et à Guam (archipel des Mariannes).

Par ailleurs, la Chine est perçue comme une menace en Asie du Sud-Est depuis qu'elle construit aéroports, héliports et immeubles sur 7 îles artificielles adossées à des récifs de l'archipel des Spratleys, dont la plus grande partie est revendiquée par les Philippines. Dès 2009, ces dernières ont porté l'affaire devant la Cour permanente d'arbitrage de La Haye qui a estimé, en juillet 2016, que la Chine n'y avait aucun droit historique, pas plus que sur les Paracels.

En outre, la Chine, qui considère Taïwan comme une partie de son territoire, l'isole par tous les moyens, mais en évitant toute action violente qui entraînerait une réaction militaire des Etats-Unis. Pour contrer leur influence politique dans la zone Indo-

Pacifique, elle se tourne vers l'UE, dont elle constitue le premier partenaire commercial. Or, l'ASEAN compte sur la France, seul Etat membre de l'UE à y envoyer sa Marine, pour faire respecter la liberté des mers face à l'expansion maritime chinoise. De son côté, la France s'intéresse au projet des « nouvelles routes de la soie », maritime et terrestre, de la Chine sur qui elle compte depuis l'entrée en vigueur en 2016 de l'accord de Paris sur le climat (COP 21).

PERSPECTIVES POUR LA FRANCE

L'image de la France dans la région s'est beaucoup améliorée depuis sa ratification du traité d'interdiction complète des essais nucléaires, souligne l'officier général. En outre, elle participe aux grandes opérations humanitaires et à la lutte contre la piraterie en océan Indien et contre le terrorisme.

En matière de sécurité, elle possède un outil militaire complet, de l'entrée en premier sur un théâtre à la dissuasion nucléaire stratégique. Quoique n'ayant conclu aucun accord de défense avec un pays de la région, elle y dispose de 18 attachés militaires. Elle y assure un continuum militaire à Djibouti, à La Réunion, à Abou Dhabi, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie.

La culture industrielle française d'armement est reconnue dans la région Indo-Pacifique, où le marché militaire connaît une forte expansion. Malgré la vive concurrence des constructeurs allemand et japonais, elle est parvenue à vendre 12 sous-marins à propulsion diesel-électrique à l'Australie, dans le cadre d'un partenariat stratégique de 50 ans, avec un démarrage de la construction en 2022 et une première mise à l'eau en 2030. Depuis 2015, le groupe école d'application des officiers de Marine (mission « Jeanne d'Arc ») se rend tous les ans en Australie et, depuis 2017, un officier australien est affecté à l'état-major de la Marine à Paris. La France a construit la force sous-marine de la Malaisie et coopère avec Singapour en matière de recherche. Son partenariat avec les Etats-Unis inclut le partage du renseignement sur la zone. Mais son approche différente rassure les petits pays face à l'Australie et à la Chine.

(1) Lors des consultations politico-militaires ministérielles (Affaires étrangères et Défense) tenues à Tokyo le 26 janvier 2018, la France et le Japon ont souligné qu'ils ne reconnaîtraient jamais la possession de l'arme nucléaire par la Corée du Nord. Ils ont aussi réaffirmé leur volonté de la contraindre à abandonner tout programme d'armes de destruction massive, via les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

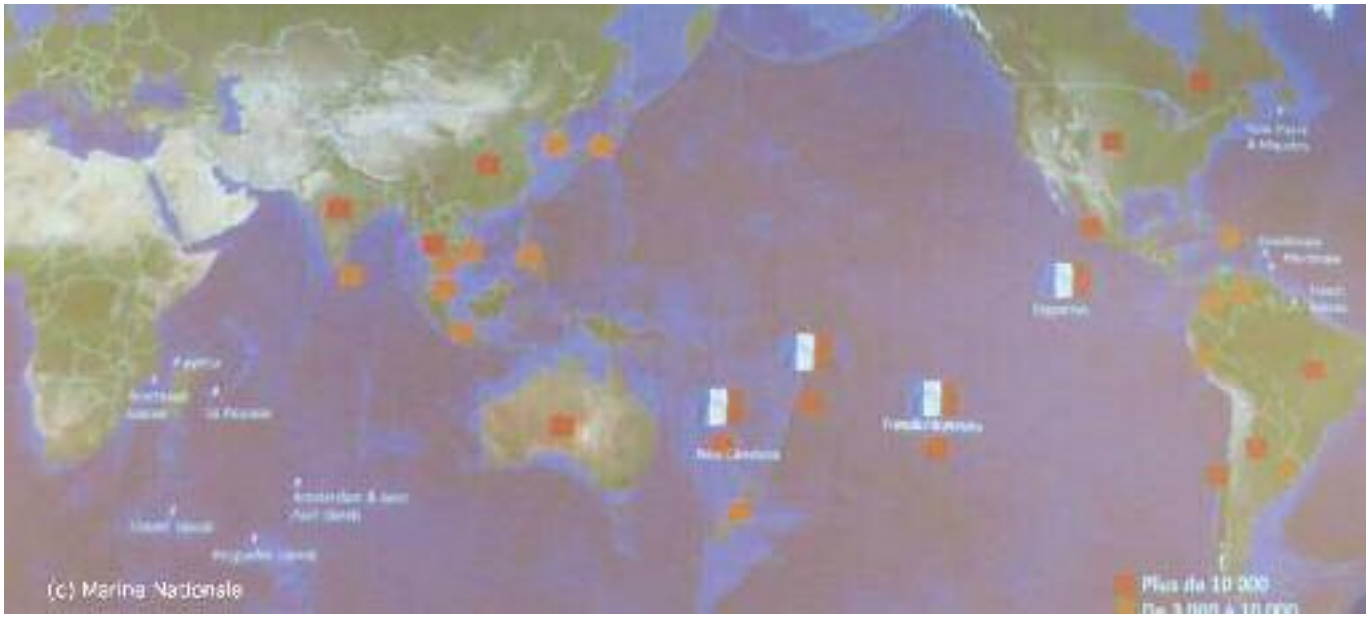

L'AÉRONAUTIQUE NAVALE

Une histoire mouvementée

L'arme aérienne de la Marine s'est affirmée au cours d'un siècle de péripéties et de guerres. Après son indépendance de l'armée de Terre, elle a dû affronter la rivalité de l'armée de l'Air et l'hostilité de ses détracteurs au sein même de la Marine (les canonniers partisans des cuirassés puis les missiliers). Aujourd'hui, le porte-avions, base militaire mobile et bâtiment d'influence, permet aux autorités politiques de conserver une liberté d'action dans les crises qui secouent le monde, dont 80 % de la population vit à proximité des côtes.

L'amiral Alain Oudot de Dainville, ancien commandant du porte-avions *Clemenceau*, est devenu le troisième pilote de chasse embarquée à occuper les fonctions de chef d'état-major de la Marine (2005-2008). Dans son ouvrage « Vol au vent marin », il relate la saga de l'aviation navale, instrument de la puissance maritime des nations qui pèsent sur les affaires du monde.

ÉVOLUTION

Des ballons, déjà utilisés comme plates-formes d'observation à la bataille de Fleurus (1794), seront embarqués sur un navire de la campagne d'Egypte qui sera coulé lors de la bataille navale d'Aboukir (1798). Lors du siège de Paris (1870), les ballons, conduits par des marins en raison de leurs connaissances en navigation, effectuent 71 missions. En 1900, un officier de Marine propose de doter les vaisseaux de ballons, capables d'éclairer les escadres, de repérer les sous-marins (mis au point en 1887) et de régler les tirs d'artillerie. En 1908, un autre envisage un « aéroplane naval » pouvant flotter, décoller d'une mer peu agitée et être logé sur un bateau. Après la traversée de la Manche par Louis Blériot en 1909, le ministre de la Marine crée une commission d'études qui conclut à la nécessité d'aéroplanes volant à 500 m d'altitude, avec un équipage et des projectiles pour lutter contre les sous-marins et les grands cuirassés. En 1910, des officiers de Marine vont passer leur brevet de pilotes dans les aérodromes de l'armée de Terre. La même année en novembre, un pilote civil américain parvient à décoller du pont d'un croiseur. Trois mois plus tard, il réussit à atterrir sur le pont aménagé d'un cuirassé. En 1911, un amiral britannique propose un navire porte-avions. En 1912, la Marine française met en service cinq biplans utilisables à terre ou en hydravion. « L'esprit aéronaval » se forge au centre d'expérimentations de Saint-Raphaël qui, dès 1919, teste les matériels et forme les pilotes. L'année suivante, la coque du cuirassé (inachevé) *Béarn* est transformée en bâtiment d'essais pour l'aviation d'escadre, avec une plate-forme en bois, des brins d'arrêt comme à Saint-Raphaël et une mire d'appontage. En 1920-1921, 16 pilotes y ont décollé et apponté, donnant ainsi naissance à l'aviation embarquée. En 1927, le *Béarn* emporte 40 avions de chasse, de reconnaissance, de bombardement et lance-torpilles. La Marine américaine avait testé les premiers catapultages en 1912 et 1915. En France, après des essais concluants à terre en 1924, une catapulte est installée sur le croiseur *Primauguet*, d'où le premier catapultage en haute mer sera réussi deux ans plus tard. Cela entraîne l'abandon des hydravions sur les bâtiments, en raison de leurs difficultés à se poser en mer et du risque d'accidents dans les rades portuaires encombrées. Ils perdurent dans la lutte contre les feux de forêts. Dans les années 1930, sont mis au point les trains d'atterrissage rétractables et un système de repliage des ailes pour abriter les avions dans les hangars des bateaux. En 1946, la construction de la première série d'avions à

réaction embarqués est lancée aux Etats-Unis, après le succès du premier appontage de nuit sur le porte-avions *Franklin-Roosevelt*. En 1952, le porte-avions français *Arromanches* part pour l'Indochine avec, pour la première fois, deux hélicoptères surnommés « Pedro » pour le sauvetage des pilotes accidentés le long du bord. L'hélicoptère avait été testé en mer en 1943 par des officiers anglais et américains pour embarquer directement sur un cargo. La Marine britannique l'avait utilisé pour la chasse aux sous-marins et dans la campagne de Birmanie. En 1947, un pilote de porte-avions, tombé en mer, avait été sauvé par un hélicoptère, qui ouvre ainsi la carrière des Pedro. En 1956, apparaît l'hélicoptère de combat, qui va gagner ses lettres de noblesse en Algérie. Les porte-avions *Clemenceau* (mis à flot en 1957) et *Foch* (1960) sont équipés de catapultes à vapeur pour lancer les avions à réaction lourds à plus de 90 nœuds (167 km/h). Ils sont aussi dotés d'une piste oblique, qui permet de lancer et de récupérer les avions simultanément. Cela permet : d'éviter, en cas d'appontage raté, qu'un avion s'écrase sur ceux parqués à l'avant du pont ; de maintenir une permanence d'avions en vol ; d'améliorer les capacités d'emport, car la partie avant peut servir de parking. Les avions de chasse embarquée Super-Etendard sont équipés du missiles mer-mer Exocet dès 1981 puis les avions de patrouille maritime Atlantique 2, qui recevront ensuite la bombe guidée laser. Celle-ci et le missile de croisière, monté sur le Rafale Marine, sont en effet plus adaptés aux objectifs terrestres et navals. En matière de dissuasion, les Super-Etendard emportent la bombe nucléaire AN52 dès 1973 puis, en 1991, le missile ASMP (missile air-sol moyenne portée) à tête nucléaire. A partir de 2010, le Rafale prend la relève avec l'ASMPA (air-sol moyenne portée amélioré).

GUERRES

L'aviation maritime commence **la première guerre mondiale** avec 14 hydravions disparates (27 pilotes), dont 6 sont acheminés sur le navire *Foudre* en Egypte pour défendre du canal de Suez. Rapatriés, ils ont contribué, avec les dirigeables, à interdire l'accès du littoral français aux sous-marins allemands et autrichiens. La production aéronautique est accrue après la déclaration de la guerre sous-marine à outrance en 1917. Le 11 novembre 1918, la Marine compte : 1.264 hydravions de haute mer, de patrouille côtière, d'alerte et de chasse ; 37 dirigeables et 200 ballons captifs ; 7.000 hommes dans l'aviation, dont 700 pilotes d'hydravions et 700 observateurs. Pendant le conflit, 135 pilotes et observateurs ont disparu. Dès 1917, pour assurer la protection des convois maritimes à travers l'Atlantique, des pilotes de l'aviation maritime américaine naissante sont formés dans des centres français, événement à l'origine d'une frater-

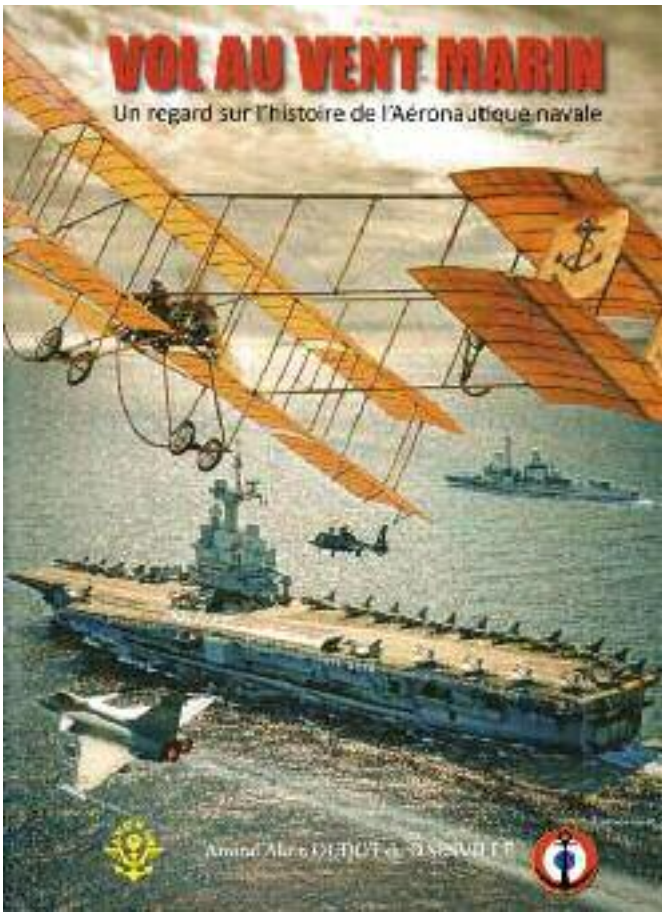

"Vol au vent marin, un regard pour l'histoire de l'Aéronautique navale", par l'amiral Alain Oudot de Dainville, édité par l'ARDHAN. 306 pages, nombreuses photos et illustrations. 42 €.

nité d'arme jamais démentie par la suite. **Le 10 mai 1940**, la Marine dispose des porte-avions *Béarn* et *Commandant-Teste* et de 354 avions et hydravions, répartis en 50 escadrilles. Tous participent aux combats de mai et juin, où 50 % d'entre eux sont abattus par l'artillerie allemande. En outre, les pilotes allemands sont mieux entraînés, alors que la tactique française n'est pas au point et l'aviation maritime insuffisamment organisée pour le combat. Pourtant, elle parvient à bombarder les ports italiens de Gênes et Valdo Ligure (18 juin) et même, avec un avion long courrier d'Air France réquisitionné, les usines aéronautiques de la banlieue de Berlin en 13h40 de vol (7 juin). Après l'armistice (22 juin), 70 avions partent pour l'Afrique du Nord rejoindre les 150 qui s'y trouvaient déjà. Après les attaques britanniques contre Mers-el-Kébir (3 juillet) et Dakar (23 septembre), un raid de représailles conjoint armée de l'Air et Marine est effectué avec succès contre Gibraltar (24 septembre). Après le débarquement allié en Afrique du Nord (8 novembre 1942), les pilotes de chasse Marine sont intégrés à l'armée de l'Air jusqu'à la fin de la guerre. Celle-ci a confirmé l'intérêt de la patrouille maritime avec des avions à long rayon d'action et du couple porte-avions/aviation embarquée. Pendant **la guerre d'Indochine** (1946-1954), les autorités militaires prennent en compte la souplesse et la puissance de cette base aérienne mobile, à la fois caserne, restaurant, soutes, hangar, centre de contrôle et piste flottante. Pendant **la guerre d'Algérie** (1954-1962), la Marine participe à toutes les opérations avec ses avions et le tandem hélicoptères/commandos. Dans les grands conflits, résume l'historien britannique Liddell Hart (1895-1970), l'armée de Terre remporte la victoire, l'armée de l'Air en prépare les voies et la Marine la rend possible.

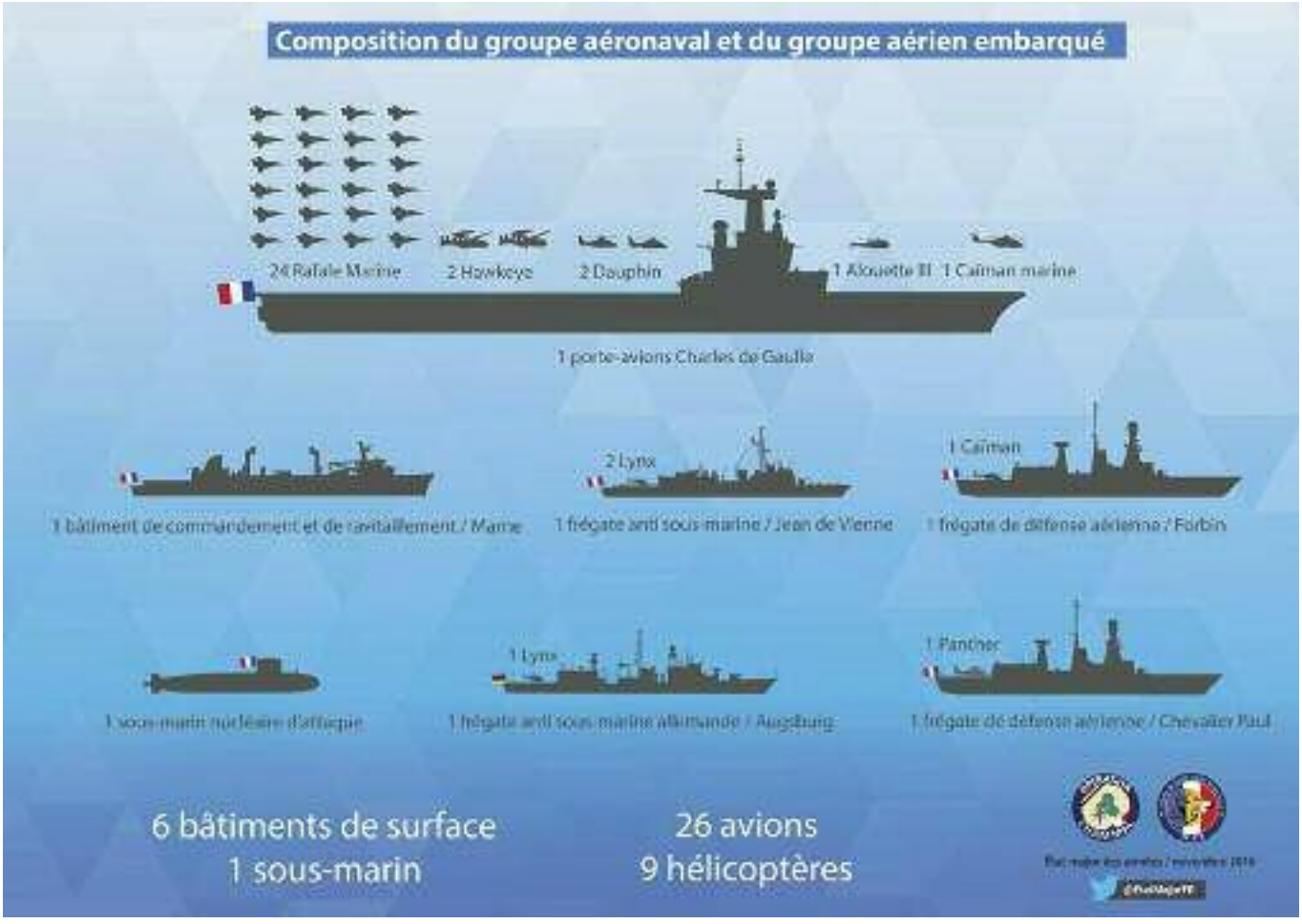

LES DRONES NAVALS

Une supériorité informationnelle

La France rattrape son retard dans le domaine des drones aériens, de surface et sous-marins. Ceux-ci varient de l'engin rustique, bon marché, consommant peu et idéal pour les missions risquées pour l'homme, à l'appareil sophistiqué, télépiloté, aidé par intelligence artificielle et capable de changer de milieu selon la situation. Une réflexion est en cours sur le drone autonome, agissant loin et sans intervention humaine pour le recueil d'images et l'évaluation d'une frappe. A terme, un drone armé apporterait une démultiplication opérationnelle.

Le capitaine de frégate Pierre Marcellin et le capitaine de corvette Augustin Blanchet ont présenté les drones, actuels et en projet, dans la Marine, au cours d'une conférence-débat organisée, le 14 février 2018 à Paris, par le Centre d'études stratégiques de la marine.

COMPLÉMENTARITÉS

Les drones navals doivent effectuer les tâches monotones, sales et dangereuses, explique le capitaine de frégate Marcellin. Démultiplicateurs des capacités de recueil d'informations, ils permettent d'assurer une plus grande persistance au profit d'une mission permanente. Ainsi, le drone tactique embarqué sur une frégate *(illustration)*, pourra rester 10 heures sur zone, contre 3 heures pour un hélicoptère. Il limitera son exposition à la menace en vue d'agir mieux et plus longtemps dans des environnements hostiles, comme le recueil de preuves lors d'une pollution par un chimiquier. Le drone télécommandé de première génération déplace les opérateurs sans en diminuer le nombre par rapport à l'équipage d'un hélicoptère en vol. L'intelligence artificielle doit encore progresser pour automatiser ses tâches, afin de le maintenir longtemps sur zone. En milieu dégradé, le drone ne peut faire preuve de résilience, alors que l'équipage de

Projet de drone naval pour la frégate multimissions de 6.000 t (à gauche) et la future frégate de taille intermédiaire de 4.200 t.

l'hélicoptère synthétise les informations et réagit en conséquence. Quoique le drone réduise le risque face à la menace, l'exposition des militaires restera inévitable pour la réussite de la mission. Avec un moindre coût d'exploitation qu'un aéronef habité, la montée en puissance des drones complète les plates-formes habitées (hélicoptères, avions et navires de surface), en profitant des apports de chacun sans en dupliquer les capacités.

LES DRONES AÉRIENS

Le rayon d'action d'un drone aérien reste en cohérence avec sa zone d'intérêt et sa « survivabilité » selon le niveau de la menace. Ainsi, le micro-drone, destiné aux commandos, porte jusqu'à 55 km. Le mini-drone d'un patrouilleur est utile de 55 km à 110 km et le drone tactique d'une frégate de 110 km à 185 km. Par son allonge, le futur drone de combat étendra la zone d'opération d'une force navale de lutte contre la terre (action amphibie ou groupe aéronaval) jusqu'à 550 km. Grâce à sa longue endurance, il complètera l'aviation maritime pour la surveillance des approches maritimes en Atlantique et en Méditerranée. La Marine et la Délégation générale de l'armement ont procédé, depuis la terre, aux essais de divers types de mini-drones à voilure fixe (type avion) et tournante (type hélicoptère) et leurs charges utiles pour confirmer leur plus-value et adapter leurs senseurs, par exemple pour la recherche de mines dérivantes. En outre, des expérimentations se sont déroulées sur l'aviso *Commandant-Bouan*, pour le lancement par catapulte d'un mini-drone à voilure fixe et sa récupération par un filet vertical tendu sur la plage arrière. L'escadrille 10 S a effectué, sur le patrouilleur *L'Adroit,* plus de 200 appontages de drones tactiques embarqués S-100 à voilure tournante entre 2012 et 2014 (170 heures de vol). Ensuite, l'expérimentation « Serval » (Système embarqué de reconnaissance vecteur aérien léger) a réalisé plus de 40 heures de vol du S-100 en 2017, combiné avec un hélicoptère Alouette III du bâtiment de projection et de commandement *Dixmude*, dans un environnement opérationnel. Poursuivie en 2018, elle vise d'abord à établir le concept d'emploi d'un drone tactique à décollage et atterrissage vertical pour des missions de surveillance maritime, de reconnaissance, de renseignement et d'appui aux opérations tactiques. Ensuite, elle en évaluera les contraintes d'intégration physiques et fonctionnelles sur un navire et dans l'espace aéromaritime ainsi que sa maintenance et sa mise en œuvre en toute sécurité. Enfin, « Serval » devra aussi déterminer les processus de recrutement et de formation des opérateurs et des techniciens de maintenance.

LA GUERRE DES MINES

Les drones de surface et sous-marins trouveront une application dans la guerre des mines, qui pourrait menacer le canal de Suez et les détroits des Dardanelles, de Bab el-Mandeb et d'Ormuz. Les navires chasseurs de mines les détectent par sonar et les classent. Ensuite, des robots sous-marins ou des plongeurs démineurs les identifient et les neutralisent. Déjà, les deux premières opérations sont réalisables de façon discrète par des drones sous-marins légers, embarqués sur des canots pneumatiques, en vue d'une analyse des images sonar à terre (identification). A l'horizon 2030, le « système de lutte antimines futur » (SLAMF) remplacera les moyens actuels par des drones de surface et sous-marins, des bâtiments pour plongeurs démineurs et le renouvellement du système d'exploitation des données. La première étape du programme porte sur un prototype franco-britannique développé à partir de 2019, en vue d'une livraison d'un système de drones par pays en 2022. Le SLAMF doit notamment sécuriser la mise en œuvre des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins à Brest et du porte-avions à Toulon.

Novembre 1918, aléas d'une mission de paix

De l'Armistice, on retient le plus souvent l'image du wagon de Rethondes et le cessez-le-feu final le 11 novembre à 11h00 mais, généralement, on ignore les conditions improbables dans lesquelles les plénipotentiaires allemands ont mené leur mission.

Le **4 octobre 1918**, le chancelier allemand Max de Bade propose au président américain Wilson un armistice immédiat. Souhaitant au préalable l'évacuation des pays occupés, voire la capitulation militaire, le **5 novembre**, une note des Alliés indique qu'ils sont prêts à entamer des négociations de paix sur la base du programme dit des « *14 points* ». Dans **la nuit du 6 au 7 novembre**, à minuit trente précisément, un radiotélégramme du haut-commandement allemand propose une entrevue avec les autorités françaises. Le maréchal Foch répond que « *les plénipotentiaires allemands [pourront se présenter] aux avant-postes français par la route de Chimay-Fourmies-La Capelle-Guise. Des ordres sont donnés pour les recevoir et les conduire au lieu fixé pour la rencontre* ».

Franchir le front

La délégation allemande comporte quatre membres principaux : le secrétaire d'Etat impérial, M. Mathias Erzberger, président de la délégation, l'envoyé extraordinaire impérial et ministre plénipotentiaire, le comte Alfred Oberndorff, le général-major prussien Detlof von Winterfeldt (ancien attaché militaire en France), le capitaine de vaisseau impérial Vanselow. Ils sont assistés du capitaine d'état-major Geyer, d'un interprète, le capitaine de cavalerie von Helldorff, et d'un sténographe. A partir de la ville de Spa, où est établi le Grand Quartier Général (GQG) allemand, un groupe de cinq véhicules se dirige dès le 6 novembre vers la frontière française. Hélas, à peine cette expédition entamée, un accident contraint les plénipotentiaires à s'entasser dans trois véhicules. Vers 14h45, des soldats allemands désarmés sont faits prisonniers près de la ligne française. D'après eux, l'armistice est signé depuis 13h30 et un ordre de cessez-le-feu a été donné. Des faits que viennent corroborer peu après un émissaire et deux cavaliers. Ils précisent d'ailleurs que le retard de la délégation est dû au mauvais état des routes et que son arrivée est repoussée à 17h00.

Dans ses «Souvenirs de guerre », Mathias Erzberger raconte : « *Ce voyage fut lent, à cause des masses de troupes allemandes qui refluaient. A la tombée de la nuit [la veille], nous arrivâmes, vers six heures, à Chimay, où le général allemand […] me disait que, pour assurer la retraite de l'armée allemande, les routes étaient barrées par des arbres qu'on avait je-*

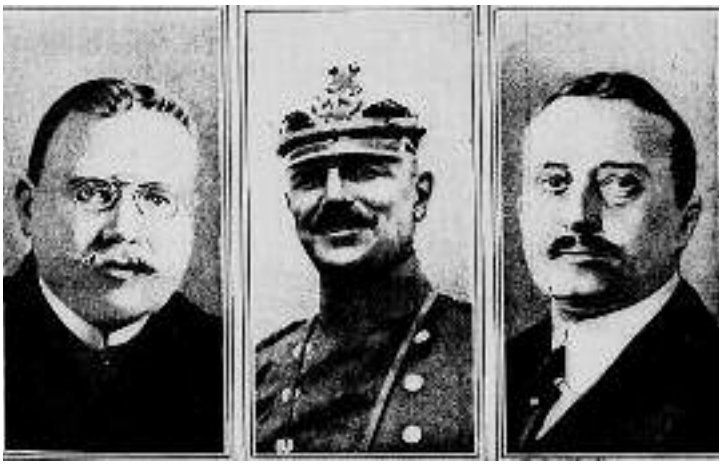

Portraits des trois principaux plénipotentiaires allemands, à partir de la gauche, le secrétaire d'Etat Erzberger, le général-major von Winterfeldt et le comte Oberndorff (source : "La victoire : supplément au Panorama de la Guerre précédé de l'Allemagne vaincue : étude d'ensemble " lieutenant-colonel Rousset, J. Tallandier, 1919, p.9).

©Gallica

tés au travers d'elles. La route était loin d'être sûre. J'insistai pour continuer mon voyage, et j'y parvins après une conversation téléphonique avec l'Etat-Major allemand le plus proche, qui était à Trelon. J'y arrivai vers sept heures et demie. […] Un détachement de pionniers avait débarrassé le chemin de toutes les mines […] Après un court arrêt, nous continuâmes, beaucoup plus vite parce que les routes n'étaient plus si encombrées. J'avais emmené avec moi un trompette. […] A partir des lignes allemandes, les autos avancèrent très lentement. Le feu avait cessé des deux côtés depuis quelques heures. Un grand drapeau blanc [une nappe blanche récupérée au passage à Fourmies] fut hissé sur la première auto. Le trompette faisait entendre constamment de brefs appels. A environ 150 mètres du front allemand apparurent les premiers soldats français », ceux du 19ème Bataillon de chasseurs à pied.

Rethondes

C'est l'heure de gloire du caporal-clairon Pierre Sellier du 171ème Régiment d'infanterie (RI), plus tard surnommé le « clairon de l'armistice », qui sonne les ordres de cessez-le-feu aux troupes françaises environnantes. Le monument de la Pierre d'Haudroy (1925), marque l'emplacement hautement symbolique de la rencontre. Après une prise en charge par le représentant du corps d'armée, à la Villa Pasques (poste de commandement du 171ème RI), on procède à un échange avec des véhicules français. Le convoi se dirige vers Homblières, au quartier général de la Ire Armée. Après un dîner tardif, les Allemands sont escortés jusqu'à la gare de Tergnier, où les attend un train spécial qui les mènera à la forêt de Rethondes, ce qu'ils ignorent. Pour autant, l'offensive française ne faiblit pas. « *L'ennemi désorganisé par [les] attaques répétées cède sur tout le front* » ; il importe d'entretenir les actions en cours sans se relâcher afin d'en finir avec la résistance allemande. Le **8 novembre**, en fin de matinée, le capitaine von Helldorff est chargé de repasser les lignes pour apporter les conditions d'armistice au GQG de Spa. Vers 18h00, le voilà de retour à proximité de la ligne de front avec deux véhicules. Malgré l'annonce d'une nouvelle zone de cessez-le-feu, le clairon français qui l'escorte ne parvient pas à ouvrir la voie. Pire, les troupes allemandes stoppent leur progression par des tirs de mitrailleuses et d'obus. Contourner est impossible car la plupart des ponts ont été détruits pour préserver le retrait allemand.

Reconstitution de la scène d'arrivée des plénipotentiaires allemands dans les lignes françaises avec le clairon Pierre Sellier sonnant le cessez-le-feu provisoire le 7 novembre 1918. Couverture* Le Petit Journal illustré *du 11 novembre 1928. ©Gettyimages

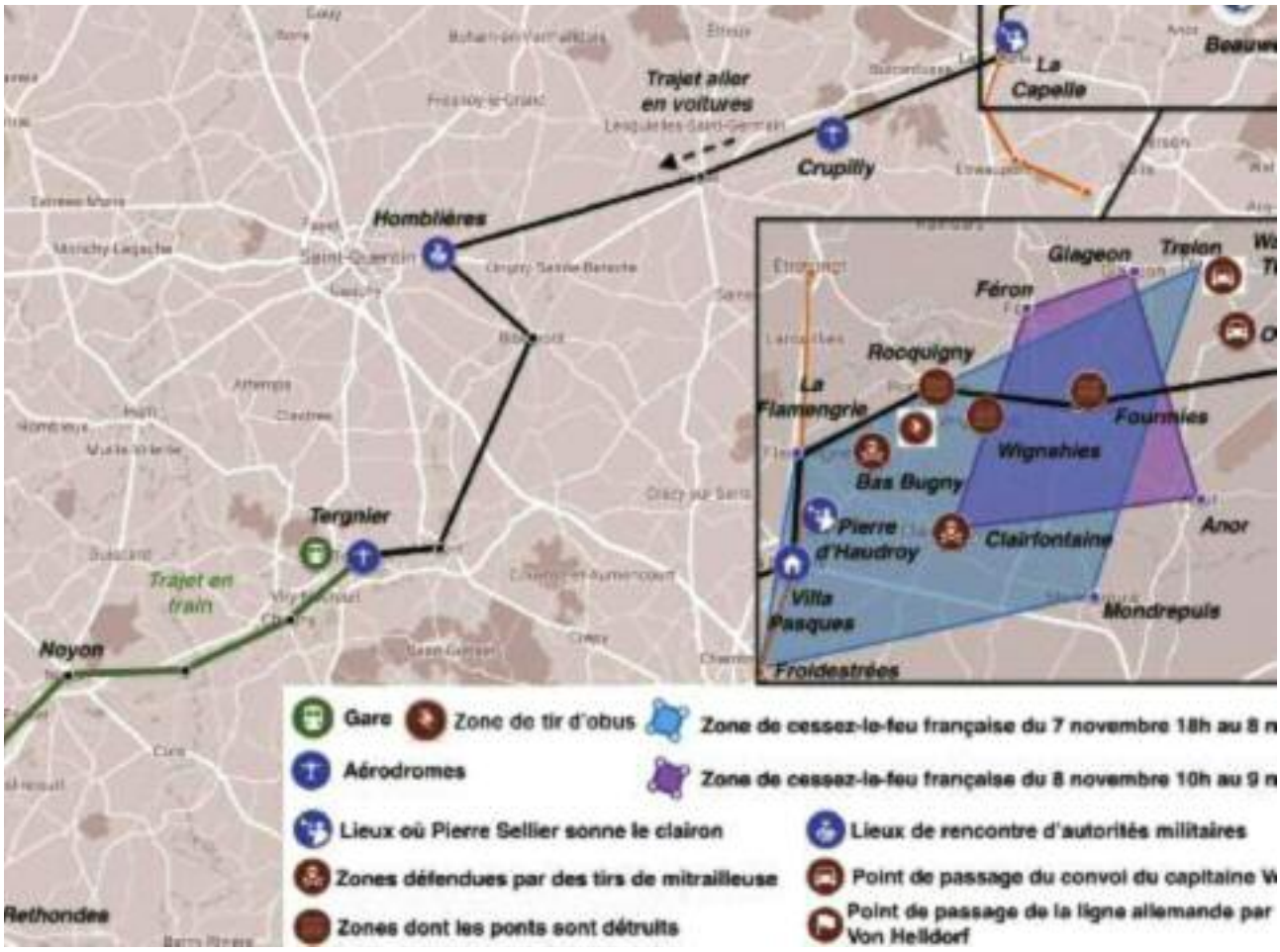

Carte récapitulative de la mission des plénipotentiaires allemand ©RNI

Le **9 novembre**, un dispositif provisoire est mis en œuvre par le génie français. Plusieurs solutions de secours sont envisagées : un retour par avion à partir du terrain de Crupilly, situé à 15 km de La Capelle, et des chevaux sont également préparés. Alors que les combats ont repris, un premier pont puis un second sont rétablis. Le capitaine entre enfin dans les lignes allemandes à 14h20. Sitôt le passage de l'officier allemand achevé, les combats reprennent en direction de la frontière belge, vers Beauwelz, localité reconquise dans la journée.

Suite à la transmission du projet, le GQG allemand se résout à le ratifier et emporte la décision des politiques.

Le **11 novembre** vers 12h30, pour éviter toute nouvelle péripétie, le capitaine allemand Geyer est rapatrié vers Spa par avion depuis Tergnier. Il est porteur de la carte officielle des zones d'évacuation et de l'acte de l'armistice. Le reste de la délégation est acheminé à peu près au même moment par train vers Tergnier. Après avoir attendu le retour de leurs véhicules, ils rejoignent la ligne de front à deux heures du matin le 12 novembre. Si ce passage s'est cette fois déroulé sans encombre, cinq des sept véhicules trouvent tout de même le moyen de se perdre en route ! Fort heureusement, tout le monde se retrouve sain et sauf, à Spa. A Beauwelz, si, à l'heure dite, le clairon Pierre Sellier a sonné l'arrêt définitif du conflit. Une plaque commémorative inaugurée le 9 novembre 1998 le rappelle. Pour lui, comme pour ses camarades, la mobilisation au service de la France va cependant se poursuivre pendant de très longs mois. Il n'est démobilisé que le 25 août 1919.

Capitaine Eva Renucci
chargée de recherches
Service historique de la Défense

DANS LES LIVRES

DÉFAITES MILITAIRES, CE QU'IL FAUT ÉVITER

Les échecs militaires résultent de causes diverses : non préparation de l'outil guerrier, vision erronée de l'ennemi, mauvaise appropriation des rapports de force, incompétence des chefs ou manque de volonté de la troupe. Lors de la conduite de la bataille, certains chefs, sous le coup de l'émotion, confondent intuition et réflexion, perception et réalité. Charisme et compétence technique ne suffisent pas. Le chef doit avoir une vision globale et donner un sens à l'action militaire.

La défaite de la Prusse à Iéna en 1806, face à Napoléon, conduit le général von Scharnhorst à créer une académie militaire en 1810. La Prusse ne connaît ensuite que des victoires : contre la France en 1813 (Leipzig), contre le Danemark en 1864 (guerre des Duchés), contre l'Autriche en 1866 (Sadowa) et à nouveau contre la France en 1870 (Sedan). Celle-ci en tire les leçons et crée l'Ecole supérieure de guerre en 1876, où enseignera le futur maréchal Foch qui, méthodiquement, forcera l'Empire allemand à demander l'armistice en novembre 1918.

Certaines précautions tactiques assurent la victoire ou, du moins, limitent la portée de la défaite en évitant des erreurs lourdes de conséquences.

S'engager sans renseignement. La collecte préalable et permanente du renseignement contribue à la sûreté et à la liberté d'action. A *Trasimène (21 juin 217 avant JC)*, le général carthaginois Hannibal a su utiliser le terrain pour détruire une armée romaine complète dans une embuscade. Le consul romain Flaminius a mal appréhendé le champ de bataille, créant les conditions d'une défaite totale qui met la ville de Rome sous la menace directe des troupes carthaginoises. A *Castillon (17 juillet 1453)*, le prestigieux capitaine anglais John Talbot n'a guère pris en compte la nouveauté technique que constitue l'artillerie de campagne (canons légers à roues) acquise par Charles VII. La défaite de Castillon met fin à la guerre de Cent Ans et contraint l'Angleterre à renoncer à ses prétentions sur la couronne de France. A *Adoua (1er mars 1896)*, l'empereur d'Ethiopie Ménélik II écrase le corps expéditionnaire italien du général Baratieri, mal renseigné sur le terrain, l'effectif de l'ennemi et sa capacité manœuvrière. Pour la première fois, un peuple autochtone parvient à s'opposer, par les armes, à un processus occidental de colonisation..

Se laisser imposer le terrain. Accepter le combat sur le terrain choisi par l'adversaire paralyse la capacité de manœuvre et rend les atouts inopérants. A *Bannockburn (23-24 juin 1314)*, le roi d'Ecosse Robert Bruce, fort de son infanterie, livre combat sur un espace boisé, étriqué et marécageux, qui empêche la cavalerie anglaise de charger et les archers gallois de tirer un déluge de flèches. A *Spionkop (24 janvier 1900)*, l'armée britannique affronte, sans reconnaissance préalable, les « kommandos » boers, excellents tireurs se déplaçant rapidement à cheval. Elle mettra deux ans à s'adapter à leur tactique à grande mobilité.

Subir le rythme de l'adversaire. La réflexion tactique permet d'anticiper les options de manœuvre de l'adversaire. Basée sur l'étude du terrain et des forces et faiblesses ennemies, elle laisse aussi une place à l'imprévu, par l'étude de cas susceptibles de remettre en cause le plan initial. A *Rossbach (5 novembre 1757)*, l'armée prussienne de Frédéric II manœuvre plus rapidement que la coalition

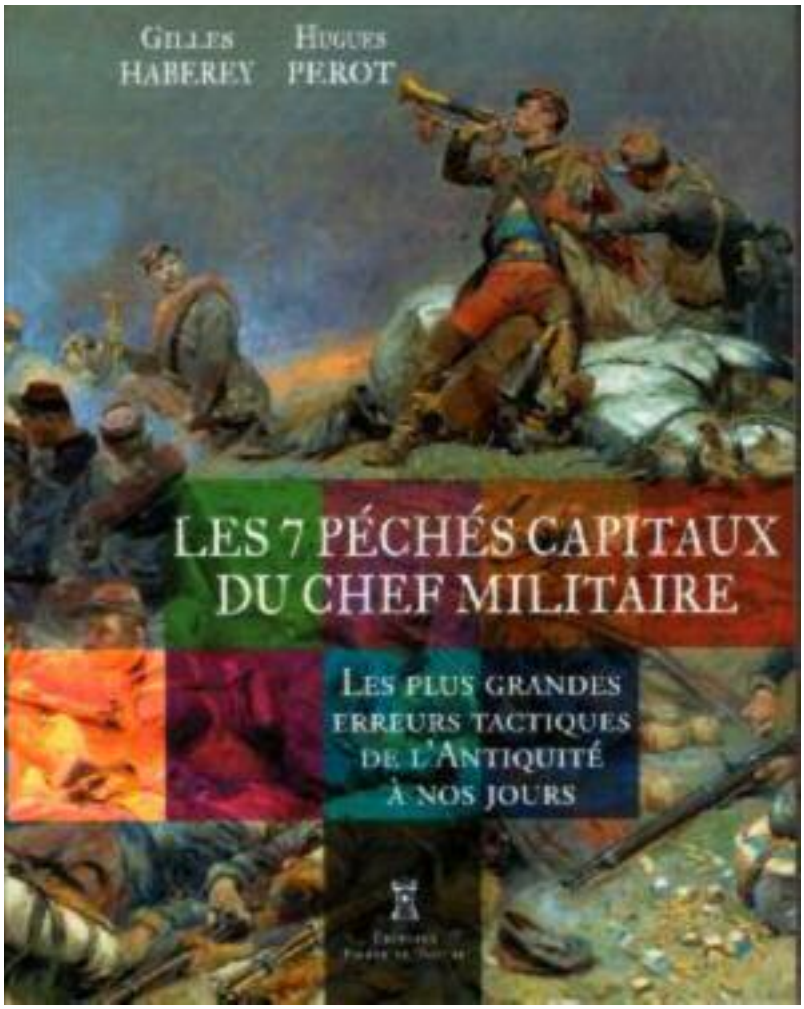

Le colonel Gilles Haberey, saint-cyrien et breveté de l'École de guerre, a commandé le 92ème Régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand et a participé à plus d'une dizaine d'opérations extérieures.
Le lieutenant-colonel Hugues Perot, saint-cyrien et breveté de l'École de guerre, a servi comme chef opérations du 126ème Régiment d'infanterie de Brive-la-Gaillarde et a été engagé au Kosovo, en Côte d'Ivoire et en Afghanistan. Leur précédent ouvrage, intitulé "L'Art de conduire une bataille", a reçu le prix de la Saint-Cyrienne en 2017. (voir revue N°326 Décembre 2016, p.8-10)."

franco-autrichienne, deux fois plus nombreuse mais à la cohérence et au niveau opérationnel hétérogènes. A *Yorktown (28 septembre-17 octobre 1781)*, les généraux français Rochambeau et américain Washington profitent de l'arrivée de la puissante flotte française de l'amiral de Grasse, pour prendre de vitesse les troupes britanniques envoyées y renforcer l'armée de Lord Cornwallis, qui sera contraint de capituler. A *Cao Bang (2-9 octobre 1950)*, le général viêt minh Giap, très bien renseigné sur le terrain et par des « fuites » à Paris, devance la manœuvre française. La force vietnamienne de guérilla s'est muée en une armée conventionnelle, mobile et puissamment armée.

Sous-estimer son ennemi. Obtenir une vision juste et actualisée de l'adversaire se heurte à la protection du secret et aux leurres sur ses buts réels, forces et faiblesses. A *Carrhes (9 juin 53 avant JC)*, les légions romaines du triumvir Crassus, infanterie lourde et cavalerie légère, sont anéanties, sur un terrain désertique, par l'armée du général parthe Suréna, composée de cavaliers cuirassés, capables de repli sans limites géographiques, et d'archers disposant d'approvisionnements continus de flèches. Pendant la *guerre d'hiver russo-finlandaise (30 novembre 1939-13 mars 1940)*, l'Armée rouge se heurte à la combativité et la qualité du commandement des unités finlandaises, beaucoup moins nombreuses mais soutenues par le patriotisme de leur nation. Sur le million d'hommes engagés en 1940, elle en perd 270.000, qui manqueront lors de l'offensive allemande de 1941.

Manquer d'audace. Engager le combat, sans en maîtriser toutes les données, implique de prendre un risque (pertes humaines), donc de laisser une part au hasard. A *Balaklava (25 octobre 1854)*, les deux belligérants, tant britannique que russe, manquent à plusieurs reprises de profiter des fragilisations ponctuelles de leur adversaire sur le terrain. Cette bataille des occasions manquées imposera à la coalition franco-britannique de s'installer longtemps en Crimée avec le long et sanglant siège

de Sébastopol. A *Metz (14-18 août 1870)*, le haut commandement français n'a pas saisi les opportunités de contourner le dispositif allemand. Pendant cette guerre, les chefs militaires français, expérimentés et compétents dans le commandement au contact mais manquant de connaissances en termes de planification, logistique et manœuvre de grande ampleur, n'ont jamais cherché à prendre l'initiative tactique. Lors de la réduction de la *poche de Falaise (12-21 août 1944)*, malgré la suprématie aérienne et la supériorité numérique des forces alliées, le général américain Bradley a ralenti la manœuvre de jonction avec les troupes britanniques, par excès de prudence. Environ 90.000 Allemands parviennent à s'échapper de Falaise et joueront un rôle décisif dans l'échec de l'opération aéroportée alliée à Arnhem, qui aurait pu hâter la fin de la guerre.

S'obstiner inutilement. Des conceptions tactiques trop rigides, sclérosant la réflexion, peuvent conduire à des choix néfastes. Aucune bataille d'usure ou d'attrition ne s'est avérée payante au niveau stratégique, y compris pour le vainqueur. A *Malplaquet (11 septembre 1709)*, le maréchal de Villars, à la tête de la dernière force militaire française, y a disposé des lignes de défense successives face à une coalition d'armées européennes, beaucoup plus nombreuses et commandées par le duc de Marlborough (Angleterre) et le prince Eugène (Saint Empire romain germanique). Il se replie en bon ordre, après avoir infligé à l'ennemi trois fois plus de pertes que les siennes. Quoique maîtres du terrain, les coalisés se trouveront dans l'incapacité de poursuivre leur campagne en France. Dans la *forêt de Hürtgen (19 septembre 1944-10 février 1945)*, le haut commandement allié n'a pas pris en compte ce terrain peu pénétrable pour les blindés, une météorologie défavorable à l'aviation et une rupture d'approvisionnements en obus. Le commandement allemand, conscient de cette partie de la ligne Siegfried, l'avait renforcée en effectifs et y avait camouflé pièges antichar et antipersonnel, champs de mines et réseaux de barbelés. Ce fut la plus sanglante bataille de l'armée américaine de la seconde guerre mondiale pour un résultat limité.

Céder à la panique. Sentiment d'incertitude, perspective de la défaite et surprise peuvent déclencher un stress collectif conduisant à la dislocation d'un dispositif, dont l'adversaire profite quand il ne l'a pas sciemment recherché. A *Las Navas de Tolosa (16 juillet 1212)*, le calife Muhamad an-Nâsir (Andalousie) dispose, sur un terrain favorable, de troupes aguerries et deux fois plus nombreuses que celles des rois Alphonse VIII (Castille), Pierre II (Aragon) et Alphonse II (Portugal), des Templiers et des Hospitaliers. Contre toute logique, les trois rois déclenchent, sur toute la largeur du front, une charge de cavalerie qui déstabilise les unités musulmanes, tétanisées par cette réaction incohérente. La « Reconquista » chrétienne de l'Andalousie est relancée. A *Caporetto (24 octobre-12 novembre 1917)*, l'offensive austro-allemande, planifiée, a été précédée par une infiltration rapide de commandos de fantassins chargés de s'emparer d'objectifs clés en profondeur. Quoique installées dans un massif montagneux favorable, les troupes italiennes ont eu le sentiment d'être tournées par l'adversaire. Ce choc psychologique fait découvrir à l'Italie, stupéfaite, l'état réel de ses forces.

Loïc Salmon

« Les 7 péchés capitaux du chef militaire »
par Gilles Haberey et Hugues Pérot.
Éditions Pierre du Taillac/258 pages/26,90 €

Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945

L'Ecole des Arts et Métiers (« Gadz'Arts »), créée en 1780 par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, est aujourd'hui, sous le nom d'Arts et Métiers Paritech, la plus grande école d'ingénieurs en termes d'effectifs en France. Elle délivre un diplôme orienté d'abord vers le génie industriel et mécanique, avec la présence globale de 6.000 élèves, masterants et doctorants, répartis sur 8 campus.

Première guerre mondiale

A sa prestigieuse histoire technique et industrielle, est associé un engagement patriotique sans faille. Sept Ecoles d'Arts et Métiers figurent parmi les 16 institutions civiles françaises titulaires de la croix de Guerre 1914-1918 : Châlons-en-Champagne, Angers, Aix-en-Provence, Cluny, Lille, Beaupréau (prédécesseur d'Angers), Paris. La Grande Guerre mobilisa environ 6.500 anciens élèves et élèves, dont 1.100 périrent dès la première année du conflit.

La croix de Guerre 1914-1918 a été remise le 28 mai 1927 aux Ecoles des Arts et Métiers par le maréchal Joseph Joffre, en présence du président de la République Gaston Doumergue, du ministre de la Marine Georges Leygues, du ministre de l'Instruction publique Edouard Herriot, du maréchal Philippe Pétain et des plus hautes autorités des Arts et Métiers, en l'Hôtel des ingénieurs des Arts et Métiers de l'avenue d'Iéna à Paris. Cette croix était accompagnée d'une citation à l'ordre de l'armée, signée du ministre de la Guerre Paul Painlevé : « *Ont apporté, au front comme à l'arrière, une part glorieuse de services à la Défense Nationale, en fournissant d'une part un important contingent d'officiers, sous-officiers, et soldats pourvus d'une instruction spéciale, et en collaborant d'autre part à intensifier les fabrications de guerre par les initiatives de leurs anciens élèves* ».

La croix devait circuler d'année en année dans les établissements. Ainsi, après Châlons-en-Champagne, elle était reçue le 17 juin 1928 à Angers puis à Aix, Cluny et Lille. Bordeaux et Metz ayant été créées ultérieurement. Le dernier transfert eut lieu à Paris, le 29 mai 1932, en présence du président de la République Albert Lebrun. Trois exemples furent cités lors du transfert de la décoration à Aix-en-Provence :

- le capitaine du génie Imbert (Aix 1891) mort à Châlons-en-Champagne en avril 1915 : « *Blessé à la main par un éclat d'obus, a continué à diriger les travaux de défense sur le champ de bataille ; blessé une seconde fois à la cuisse, a conservé son commandement sur la ligne de feu trois jours et trois nuits* » ;
- l'ingénieur électricien Daoust, lieutenant d'infanterie, mort en Alsace en décembre 1914 : « *A été mortellement blessé, en entraînant sa section à l'assaut des tranchées ennemies, et en disant à ses hommes : « ma mort*

n'est rien si nous avons la victoire. Malgré ses souffrances, a occupé ses derniers moments à laisser des legs aux familles de ceux de ses hommes tués en même temps que lui » ;

- l'aspirant Guillou (Aix 1912), mort à Souchez : « *Grièvement blessé, le 16 juin 1915, en se portant à l'assaut des tranchées allemandes. Est resté quatre jours sur le terrain et a montré une énergie remarquable durant son transport à l'ambulance, où il est mort en disant : « ça m'est égal, c'est pour la France !* »

A l'arrière, le soutien technique des écoles et de leurs ateliers eut un rôle crucial, attesté par une lettre du ministre des Munitions en 1916 : « *L'Ecole des Arts et Métiers d'Aix, qui assure depuis longtemps déjà, et dans d'excellentes conditions, l'usinage des obus de 75, s'est appliquée par surcroit, et avec le plus grand succès, à la solution de nombreux et difficiles problèmes intéressant la fabrication des projectiles.* »

La Légion d'honneur fut remise aux mêmes écoles, en 1934, par le président Albert Lebrun.

Cérémonie au grand Amphithéâtre de l'Ecole d'Aix

Deuxième guerre mondiale

En 1956, complétant la reconnaissance nationale, eut lieu la remise de la croix de Guerre 1939-1945 par le président René Coty, avec la citation suivante : « *De 1939 à 1945 ont pris une large part tant aux opérations de guerre qu'aux combats de la Résistance. Ont apporté une contribution technique de premier plan à la victoire de nos armes. Trois cent cinquante-trois de leurs élèves ou anciens élèves sont tombés au champ d'honneur, dont quatre-vingt morts en déportation ou fusillés par l'ennemi.* »

Effort industriel gigantesque

Ces témoignages émouvants ne suffisent pas à rappeler, cent ans après, l'effort gigantesque qui a marqué la France, bien au-delà d'une génération. L'industriel Jean Wittmann, président de l'Association des anciens élèves, s'adressant aux élèves en 1928, évoquait « *la suite des citations accordées à ceux des nôtres qui ne sont plus ; à ceux aussi qui, vivant encore parmi nous, ayant échappé par miracle à l'enfer de la bataille, portent depuis la croix des braves, et l'ont méritée avec nos chers morts, pour notre collectivité d'ingénieur des Arts et Métiers* ». Il poursuivait ainsi : « *C'est vers ce rôle qu'il faut vous efforcer, mes chers jeunes camarades ; travaillez de tout votre courage, de toute votre âme ; soyez dignes de ceux qui, au prix de leur existence, ont refait une France plus grande.* »

Le drapeau de l'Ecole des Arts et Métiers porte désormais la croix de la Légion d'honneur et celles des deux guerres mondiales. Un siècle plus tard, perdure l'esprit « Gadz'Arts », marqué par ce passé glorieux, avec la trace bicentenaire de son origine militaire.

Pierre Castillon
membre du conseil d'administration de l'ANCGVM

AIRAINES (Somme)

Croix de Guerre 1939-1945

Airaines est une commune située à 20 km au Sud-Ouest d'Amiens. Après la désastreuse campagne de France de mai 1940, le président de la République Albert Lebrun remplace, à la tête de l'Armée française, le général Maurice Gamelin par le général Maxime Weygand. Ce dernier réorganise la défense et recrée un front. Le 53ème Régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais (RICMS), appartenant à la 5ème Division d'infanterie coloniale (DIC), reçoit pour mission de défendre le front s'étendant de Condé-Folie à Hanguest (Somme). Le 2ème Bataillon du 53ème RICMS (II/ 53ème RICMS) a fait d'Airaines un point d'appui. Du 5 au 7 juin 1940, il résiste aux assauts répétés de l'infanterie allemande appuyée par des chars et de l'artillerie et soutenue par les bombardements de la Lufwaffe. La 5ème compagnie du capitaine Charles N'Tchoréré détruit 8 chars allemands. Le 7 juin au matin, les Allemands détruisent le dépôt de munitions du bataillon. Ce dernier ne pouvant plus accomplir sa mission, son chef, le commandant Seymour, décide de sortir en force pour briser l'encerclement. Le capitaine N'Tchoréré demande l'honneur de couvrir la retraite du bataillon en restant sur place. Les Allemands réduisent les positions de la compagnie une à une au moyen de lance-flammes. A 22 h, il ne reste plus que 10 Africains et 5 métropolitains valides mais sans munitions. Le capitaine N'Tchoréré décide de se rendre et sort à la tête de ses hommes. Les militaires allemands du 25ème Régiment d'infanterie appartenant à la 7ème Panzerdivision, commandée par le général Erwin Rommel, séparent les militaires blancs des militaires noirs. Le capitaine N'Tchoréré proteste et refuse que les Noirs soient considérés comme des sous-hommes. Il est abattu d'une balle dans la nuque et un char passe sur son corps. Cette façon de mutiler les corps des Africains a été utilisée à plusieurs reprises et en particulier à Chasselay où 104 tirailleurs sénégalais sont tués et 856 portés disparus. Les Allemands accusent les tirailleurs sénégalais de commettre des crimes de guerre avec leurs coupe-coupes. Or les mutilations constatées ne résultent pas de coups portés avec une arme blanche mais sont dues à des éclats d'obus. Les Allemands déclarent alors que le coupe-coupe est interdit par les conventions de La Haye sur les lois et coutumes de la guerre. Selon les Allemands, les officiers blancs qui commandent les tirailleurs sont les complices de ces crimes et doivent donc être exécutés. Au bois d'Eraine (Oise), 8 officiers des 16ème et 24ème Régiments de tirailleurs sénégalais sont fusillés. Ainsi, les Allemands justifient-ils leurs crimes de guerre par des faux crimes de guerre. En 1940, sur 40.000 tirailleurs sénégalais (1), 17.000 sont tués, blessés ou disparus, dont 3.500 exécutés sommairement selon l'historien américain Raffaël Scheck.

Les tirailleurs sénégalais prisonniers, séparés de leurs camarades métropolitains et nord-africains, furent incarcérés en France. L'Allemagne ne voulait

AIRAINES (Somme)

pas que les « Indigènes », ces sous-hommes, selon la théorie nazie, foulent le sol allemand. Après la première guerre mondiale, les Allemands organisent une campagne de propagande internationale contre la présence de troupes coloniales dans les forces d'occupation française en Allemagne. La France méprise l'Allemagne au point de la faire garder par des Noirs et souhaite l'abâtardir par le mélange des sangs, suite à des accusations de viols effectués par des Sénégalais. C'est la théorie de la « honte noire » à laquelle Adolf Hitler a fait référence dans son livre « Mein Kampf ».

Sa brillante attitude et son dévouement à la défense de la patrie avec 1.200 tués au combat en 1940 vaudront au 53ème RICMS la citation suivante à l'ordre de l'armée : «*Au cours de la journée du 5 juin, sous les ordres du lieutenant-colonel Polidori, a supporté tout le poids de l'attaque ennemie menée par des chars d'assaut et de l'infanterie appuyée par l'aviation et l'artillerie. Malgré l'écrasante supériorité des moyens de l'adversaire, a disputé pied à pied le terrain qu'il était chargé de défendre et a ainsi réussi à contenir la ruée adverse jusqu'à seize heures. A finalement succombé, submergé par les chars et l'infanterie ennemis après un combat opiniâtre de plus de douze heures. A perdu les 7/8èmes de ses officiers et les 9/10èmes de son effectif troupe composée d'Européens et d'Indigènes* ».

Le capitaine Charles N'Tchoréré, commandant la 5ème compagnie du 53ème Régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais.

Quant à la commune d'Airaines, elle est détruite à 75 % à l'issue des combats. Elle reçoit, le 11 novembre 1948, la croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de bronze. La citation qui l'accompagne est la suivante : « *Commune martyre qui a témoigné au cours de la guerre 1939-1945 d'un patriotisme exemplaire. Théâtre des violents combats soutenus par la 5ème DIC du 5 au 7 juin 1940. A été au ¾ détruite. A la libération, s'est remise courageusement au travail, faisant preuve des plus belles qualités françaises* ».

Le village de Dreuil-Hamel, absorbé en 1972 par la commune d'Airaines, se trouvait dans le secteur défendu par la 5ème DIC et sera détruit à 60 %. Il recevra aussi, le 11 novembre 1948, la croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de bronze accompagnée de la citation : « *Sur la ligne de feu, fin mai et début juin 1940, a été le théâtre des furieux combats soutenus par la 5ème DIC. Très violemment bombardé, aux 2/3 détruit, a supporté dignement le malheur et envisagé avec confiance l'avenir. Vaillant et admirable village au patriotisme élevé, qui s'est remis avec cœur et acharnement au travail* ».

Deux habitants d'Airaines, Albert et Raymonde Poiret, vont se mobiliser pour que le sacrifice des tirailleurs sénégalais soit honoré. Aujourd'hui, la place où est implanté l'hôtel de ville s'appelle : «Place du 53ème RICMS». Une avenue porte le nom de « Capitaine N'Tchoréré ». Une stèle est érigée à sa gloire et celle des combattants d'Afrique noire qui ont versé leur sang pour la France. Le fils du capitaine N'Tchoréré, Jean-Pierre, tombera les armes à la main une semaine plus tard dans les derniers combats de la campagne de France.

En 2014, la 198ème session régionale de l'Institut des hautes études de défense nationale portera le nom de « Promotion capitaine Charles N'Tchoréré».

Marc Beauvois

section de la Haute-Garonne

(1) Terme désignant les militaires provenant des Etats issus de l'Afrique occidentale française : Sénégal, Mali, Niger, etc.).

MOYON (Manche)

Croix de Guerre 1939-1945

La section de la Manche tiendra son assemblée générale à Moyon, commune décorée de la croix de Guerre 1939-1945, le 15 septembre 2018.

La bataille de Normandie

Le **7 juin 1944**, un habitant, Jules Guérin, se déplaçant avec sa voiture à âne est tué par un mitraillage. Le **11 juin** au matin, une colonne SS, probablement de la 12ème Panzerdivision Hitler Jugend, arrive à Moyon et, avec brutalité, prend ses aises chez l'habitant pour repartir en début de matinée. L'aviation américaine a repéré le convoi, le mitraille sur 2 km en lui causant de lourds dégâts. Les soldats allemands tués sont enterrés dans un champ. Le **27 juillet**, un avion volant bas s'est accroché à un arbre, le pilote est tué. La deuxième phase de la bataille de Normandie est commencée. Aux ordres du général Dempsey, la 2ème Armée britannique lance l'opération « Blue Coat », avec Falaise pour objectif. L'opération « Cobra » est en cours. Le général Patton, à la tête de la 3ème Armée américaine est prêt à foncer sur Avranches et la Bretagne. Sur son flanc gauche, le général Rose, commandant la 2ème Division blindée, renforcée du 113ème groupe de cavalerie et du 22ème Régiment d'infanterie forme le CCA2 (acronyme anglais) avec Vire comme objectif. Entre ces deux armées, le 19ème Corps d'armée, aux ordres du général Corlett et avec 5 divisions d'infanterie, a Vire pour objectif. Corlett et son état-major pensent qu'ils n'ont plus d'Allemands en corps de bataille face à eux. Or, Von Kluge a fait relever du front la 12ème Panzerdivision et obtenu la 326ème Division d'infanterie ainsi que le 116ème Régiment venus du Pas-de-Calais et a concentré ses troupes. La 12ème Panzerdivision s'est rassemblée aux alentours de Moyon, rejointe par les restes de la 352ème Division qui était, le 6 juin, à Omaha face à la 29ème Division d'infanterie américaine.

Dans l'après-midi du **28 juillet**, les combats font rage. La 30ème Division entre en contact avec les Allemands à Troisgot. Les Panzer occupent le carrefour Paris sur la route de Percy. Ils menacent de couper la route. Le général Rose tente d'ériger une barrière. Il divise le CCA2 en trois «Task Forces» chacune renforcée d'une compagnie du 22ème Régiment d'infanterie. Deux sont envoyées vers Moyon. L'une traverse le Mesnil Opac, y détruit 5 chars et 4 canons antichar, mais la résistance allemande l'a conduite à revenir à sa base. L'autre, au Sud de Moyon, passe sans perte et provoque de lourds dégâts aux Allemands, mais leur résistance l'oblige à refluer. Le **29 juillet**, l'arrivée de la 29ème Division d'infanterie américaine qui s'est sacrifiée à Omaha et a libéré Saint-Lô, permet de mettre en ligne les 116ème et 175ème Régiments près de Moyon. Les Allemands résistent et s'infiltrent. Les combats durent jusqu'au **31 juillet**, date où le 116ème Régiment pénètre dans Moyon. Les pertes américaines sur la commune sont de 272 tués. Vire est atteint le **6 août**.

Les habitants s'étaient réfugiés dans

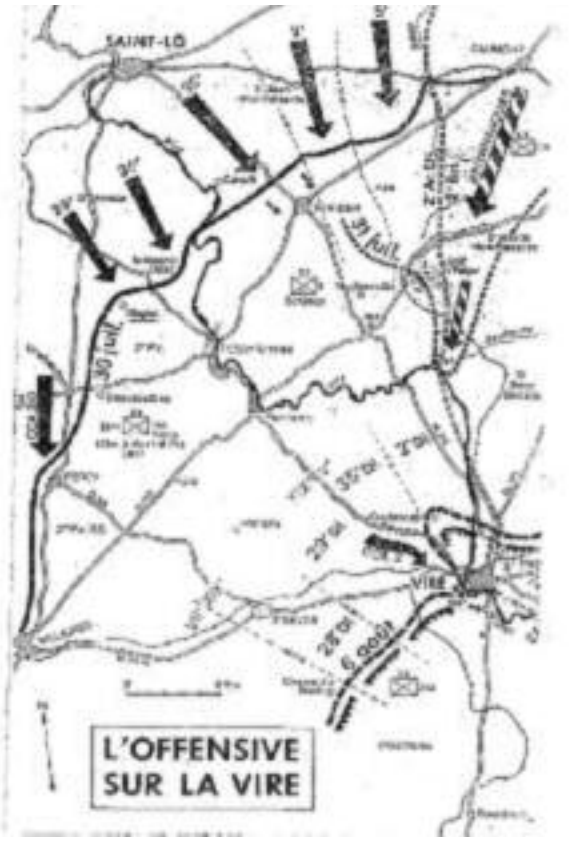

MOYON (Manche)

les champs. La commune a été détruite aux deux tiers. Son clocher, qui servait d'observatoire aux Allemands, est abattu. Le général Rose a été tué en mars 1945. Il était décoré de la Légion d'honneur et des croix de Guerre 1914-18 et 1939-45 avec palme.

Histoire de Moyon

Le nom de Moyon, d'origine celtique, impliquerait l'existence d'un village à cet endroit à l'époque gauloise. Plus tard, on trouve Moyon comme faisant partie des biens appartenant à Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, sous le nom de «Cour de Moyon». Il l'érigea en baronnie et la donna à un de ses fidèles compagnons, en remerciement de son soutien pour asseoir son pouvoir en Normandie en 1027. Ce dernier prit le titre de baron Guillaume 1er de Moyon. Lors de la conquête de l'Angleterre en 1066, Guillaume de Moyon, s'étant particulièrement illustré, reçut les comtés de Dorset et Sommerset. Dans ce dernier, un château fut érigé à Dunster face à la mer et devint le siège de ses terres en Angleterre. Lors de l'annexion de la Normandie par la France en 1204, son descendant, Renaud 1er, mis en demeure de choisir entre le roi de France et celui d'Angleterre, renonça à ses terres en Normandie. Il s'installa définitivement en Angleterre, où ses descendants jouèrent un rôle politique. La lignée directe s'étant éteinte en 1404, la baronnie revint à la couronne de France. Le nom Moyon apparaît dans l'histoire des familles Paisnel, d'Estouville, Matignon et Grimaldi. Les d'Estouville furent les défenseurs du mont Saint-Michel contre les Anglais en 1421-1422. Les Matignon, dont l'hôtel du même nom était leur résidence parisienne, étaient également comtes de Thorigny et lieutenants généraux de Normandie. Jacques de Matignon a épousé Louise Grimaldi, seule héritière de la famille princière de Monaco. Leur fils Honoré III de Monaco, qui vécut au château de Thorigny, fut dépossédé de ses biens pendant la Révolution française, mais la famille a conservé le titre. Le prince Albert II de Monaco est aussi baron de Moyon. Comme vestige de ce passé historique, Moyon n'a conservé que les bases du clocher du XIIème siècle.

Paul Laurent, *président de la section de la Manche*

Sources : Georges Cirou, témoin de l'époque, J-F. Pignet, président de l'Association Guillaume de Moyon, et documents sur la bataille de Normandie.

Le mot du maire

"Moyon, commune atypique, fut une baronnie importante dans la région. Un château fort, qui y était implanté, fut brûlé à la Révolution. La guerre de 1939-1945 a fortement endommagé la commune. Le bourg fut détruit à plus de 80%. La commune a su se relever et fut reconstruite : mairie, école, clocher de l'église, presbytère entre autres. Après la reconstruction, des investissements ont été réalisés : stade, salle des fêtes, assainissement collectif. En 25 ans, le bourg de Moyon s'est transformé : déplacement du cimetière et réaménagement autour de l'église. La commune s'est développée avec la création de zones d'activités, avec plus de 250 emplois, et des lotissements d'habitations, ce qui a permis de maintenir un tissu commercial varié. Pendant cette période, la population a doublé pour arriver à 1.300 habitants. En 2016, la nouvelle commune de Moyon Villages, regroupant les communes de Moyon, Chevry et Le Mesnil Opac avec 1.570 habitants, a été créée. Moyon Villages, une commune rurale dynamique, où il fait bon vivre".

Gilles Beaufils, maire depuis 1990

La Flottille 28 F

La flottille 28 F de l'aéronautique navale est titulaire de la croix de Guerre 1939-1945 avec 2 citations à l'ordre du corps d'armée et de celle des théâtres d'opérations extérieurs avec 6 citations à l'ordre de l'armée de Mer.

La Flottille 28 F est l'héritière des traditions de la 8ème Flottille d'exploration (8 FE). En novembre 1942, après le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, l'aéronautique navale est regroupée en Algérie et au Maroc. Le 15 mai 1944, la 8 FE est créée et son personnel est envoyé aux Etats-Unis pour y être formé. Elle reçoit 15 hydravions Catalina. Sa mission consiste à assurer la protection des convois dans la zone Madère-Gibraltar-Casablanca. En février 1945, elle effectue la protection du croiseur américain qui emmène le président Franklin Roosevelt à Yalta. Elle contribuera à la découverte de champs de mines au large de la Provence, de la Corse et de la Grèce. Au cours de la seconde guerre mondiale, elle a effectué 539 missions de guerre en 4.566 heures de vol.

En septembre 1945, la 8 FE part en Indochine. Ses avions effectuent des missions de reconnaissance, de liaisons, d'évacuations sanitaires, d'interventions armées et de surveillance maritime. En décembre 1945, la 8 FE est rebaptisée 8 F. A partir du 24 novembre 1950, les Catalina sont remplacés par 10 Privateer. Ces derniers sont des avions de patrouille maritime dérivés du B-24 Liberator. Ils vont particulièrement s'illustrer, en décembre 1952, dans les combats de Na San. Leur intervention sauve le point d'appui. Au cours de l'année 1953, la 8 F participe à des opérations dans la plaine des Jarres. Le 20 juin 1953, la 8 F devient la 28 F.

A partir de fin 1953, celle-ci intervient au profit du camp retranché de Dien Bien Phu. Sa citation à l'ordre de l'armée de Mer résume sa participation à cette bataille : « *Grâce au travail acharné de son personnel non volant, ses équipages animés du plus bel esprit ont pris une très large part aux combats livrés autour du camp retranché de Dien Bien Phu.*

A effectué du 1er décembre 1953 au 31 mai 1954, 2.389 heures de vol de guerre dont 691 de nuit au cours desquelles elle a lancé sur les positions adverses plus de 3.200 tonnes de bombes.

Se dépensant sans compter en dépit des conditions météorologiques souvent difficiles, d'une DCA de plus en plus nourrie, a causé aux rebelles des pertes sévères en hommes et en matériel, par des bombardements précis aux abords du camp retranché et sur les arrières. »

En mars 1956, la 28 F quitte Saïgon, pour l'Algérie. Elle y effectue des missions d'entraînement à la lutte anti-sous-marine (ASM), de surveillance maritime (SURMAR) et de bombardement. En 1961, les Privateer sont remplacés par des P2V6 Neptune. Ses missions sont recentrées sur l'ASM et la SURMAR. En mars 1962, elle s'implante à Nîmes-Garons. Dissoute le 6 avril 1963, elle est recréée sur la base d'Hyères le 31 mars 2000. Elle est équipée de 3 Nord 262 E pour effectuer des missions SURMAR et de 4 Embraer 121 Xingu pour réaliser des missions de transport. En 2010, la 28 F est transférée sur la base de Lann-Bihoué où, uniquement équipée de Xingu, elle forme les pilotes de l'Ecole du Personnel Naviguant et assure des missions de transport.

Marc Beauvois
section de la Haute-Garonne

Paris - 75 - Invalides

Exposition « Une vie d'engagement » dans la cour d'honneur

Avant de s'engager dans la Résistance, pendant la seconde guerre mondiale, 118 des 1.038 compagnons de la Libération et 18 unités militaires ont participé à la première. Dans le cadre du centenaire de la Grande guerre, le musée de l'Armée et celui de l'Ordre de la Libération leur ont rendu hommage dans les galeries de la cour d'honneur des Invalides à Paris (30 janvier-2 avril 2018).

Après la déclaration de guerre en août 1914, environ 40 % d'entre eux se portent volontaires contre 3 % de l'ensemble des Français sous les drapeaux. Parmi ces 118 (dont 13 sont pilotes), 96 sont mobilisés dans l'armée de Terre et 8 dans la Marine. En outre, 45 ont été blessés au moins une fois, totalisant 95 blessures de guerre. Leur valeur leur a apporté 99 croix de Guerre et 287 citations.

Parmi ces combattants d'origines diverses, figurent quelques noms qui se feront connaître par la suite : Georges Bidault (1899-1983), plusieurs fois ministre des Affaires étrangères et de la Défense nationale et une fois président du Conseil sous la IVème République ; le juriste René Cassin (1887-1976), prix Nobel de la paix en 1968 et inhumé au Panthéon ; le général Georges Catroux (1877-1969), ancien grand chancelier de la Légion d'honneur et porteur du projet de l'Ordre national du Mérite (1963) ; l'amiral Georges Thierry d'Argenlieu (1889-1964, *voir revue décembre 2017, p.16-18*); Sir Winston Churchill (1874-1965), Premier ministre britannique; le roi d'Angleterre George VI (1895-1952) ; le général Pierre Dejussieu-Pontcarral (1888-1984), ancien président de l'Association nationale des croix de guerre et de la valeur militaire (1969-1984) ; le maréchal (à titre posthume) Jean de Lattre de Tassigny (1889-1952) ; le général Joseph de Goislard de Montsabert (1887-1981) ; le maréchal (à titre posthume) Pierre-Marie Koenig (1898-1970) ; le général Martial Valin (1898-1980, *voir revue mars 2017, p.16-18*). S'y ajoutent le 501ème Régiment de chars de combat, le 1er Régiment de fusiliers marins et le 1er Régiment d'artillerie coloniale.

Mentions particulières

Le capitaine *Charles de Gaulle* (1890-1970) est blessé à Dinant (Belgique) en 1914, en Champagne en 1915, et à Douaumont en 1916. Fait prisonnier et malgré cinq tentatives d'évasion, il reste interné en Allemagne jusqu'en 1918. Promu général de brigade en mai 1940, il entre le 5 juin au gouvernement puis part pour Londres d'où il lancera, à la radio, l'appel à la résistance le 18 juin. Fondateur de l'Ordre de la Libération (1940-1946), il deviendra le premier président de la Vème République.

L'infirmière de la Croix-Rouge *Berty Albrecht* (1893-1943) s'occupe des blessés, mutilés, invalides et « gueules cassées » dans les hôpitaux de Marseille. Co-fondatrice du mouvement « Combat » et arrêtée par la Gestapo en 1943, elle mettra fin à ses jours pour ne rien dévoiler.

Emilienne Moreau-Evrard (1898-1971) reçoit la croix de Guerre et la Military Medal en 1915, à 17 ans ! Elle entrera dans la Résistance en 1940 et rejoindra Londres en 1944, pour éviter d'être arrêtée.

Loïc Salmon

Gironde - 33 - Bordeaux

Vœux du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine

Le 12 janvier 2018, Didier Lallement, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine recevait les corps constitués à la résidence préfectorale de Bordeaux et leur souhaitait ses meilleurs vœux pour l'année 2018. Parmi les personnalités civiles et militaires, se trouvaient Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État aux Armées auprès de Florence Parly, ministre des Armées, et Alain Juppé, ancien Premier ministre, président de Bordeaux métropole et maire de Bordeaux, des élus de la région Nouvelle-Aquitaine et du département de la Gironde.

A cette occasion, Roland Dahan, président régional de l'Aacrmi Sud-Ouest Nouvelle-Aquitaine (Association des anciens combattants et résistants du ministère de l'Intérieur) et délégué départemental de l'Ancgvm/33, présentait ses vœux au préfet. Durant son allocution, ce dernier présentait trois volets de son action.

Le préfet Didier Lallement et le délégué départemental Roland Dahan.

Geneviève Darrieusecq, secrétaire d'Etat aux Armées.

Le premier concerne l'économie et les atouts de la région Nouvelle-Aquitaine. Le deuxième porte sur la sécurité de nos concitoyens dont il remerciait les principaux acteurs sur le terrain « *les policiers, les gendarmes et l'armée Sentinelle* ». Le préfet parlait ensuite du taux de mortalité important sur les circuits autoroutiers, dont le gouvernement s'engage à diminuer le nombre par des surveillances et sanctions nouvelles, qui seront mises en application très prochainement. Il terminait par le volet « *amélioration du réseau autoroutier en Aquitaine* », en assurant la fluidité de la circulation, notamment dans l'agglomération bordelaise.Des constructions ou aménagements verront le jour .Il se charge du suivi de ce dossier.

Enfin, la secrétaire d'État aux Armées, Geneviève Darrieussecq, souhaitait ses meilleurs vœux à tous les Aquitains, son soutien aux forces armées, avec une pensée particulière pour les militaires de l'« *armée Sentinelle* » et des opérations extérieures, et notamment pour leur famille. Elle terminait par une « *réussite dans tous les domaines pour la région Nouvelle-Aquitaine* ». Elle rappelait, qu'avant ses fonctions ministérielles, elle avait assuré durant plusieurs années, comme élue, celles de maire de Mont-de-Marsan (Landes), de conseillère régionale d'Aquitaine et de députée.

Roland Dahan
Délégué départemental

Boutique ANCGVM

A régler par chèque bancaire à l'ordre de : **ANCGVM**

A adresser à l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire
Hôtel national des Invalides, 129 rue de Grenelle, 75700 PARIS CEDEX 07

Auto-collants voiture
2 Euros l'unité

Jeux de cartes : 5 Euros l'unité (rouge ou verte)

Cravate : 20 Euros

Plaquette 1914-1918
15 Euros

Pin's
5 Euros l'unité

Médaille ANCGVM
30 Euros

Coupelle ANCGVM
35 Euros

Ces prix sont hors frais de port.
Se renseigner auprès du secrétariat. Tél : 01 44 42 38 47

CARNET

DÉCÈS

Section d'Antibes

Emile GONZALES

Section du Born et de Haute Lande

André JOUET

Section des Bouches-du-Rhône

Maurice ERARD

Section de Cestas et Graves

Jean-Marie CEAUX

Anne-marie LABEGUERRE

(veuve de décoré)

Section de la Haute-Savoie

Edmond ADAM

Section de Moulins

Lucien METAIRIE

Section du Puy-de-Dôme

Fernand GUILLOCHON

Section de la Somme

François DELEDALLE

Section de la Vendée

Paul MAILLARD

DÉCORATIONS

MÉDAILLE MILITAIRE

Section de la Haute-Savoie

Marius CHAFFAROD

André GUIHARD

André MUGNIER

Section de Moulins

Jean-Claude DESSIBOURG

Section de Poitou-Charentes

Jean-Jacques BASSET

L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE ADRESSE SES SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ENDEUILLÉES ET LES ASSURE DE TOUTE SON AMITIÉ. ELLE FÉLICITE CHALEUREUSEMENT LES DÉCORÉS.

Le 12 janvier 2018 à Montauban, le général Patrick Collet, commandant la 11ème Brigade parachutiste, a remis la croix de la Valeur militaire (VM) au 17ème Régiment du génie parachutiste pour l'ensemble de ses actions entreprises au Sahel et au Sahara entre 2013 et 2015. Le régiment totalise 7 citations : 1 croix de Guerre 1939-1945, 1 croix de Guerre des TOE et 5 croix de la VM.

Carte du combattant

Pour tout renseignement concernant la carte du combattant et ses droits, vous pouvez vous adresser au bureau de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) de votre département.

www.onac-vg.fr/fr

Hôtellerie IGESA

Vous pouvez bénéficier des prestations de l'Institution de gestion sociale des armées (IGESA) pour l'hôtellerie avec inscription individuelle en scannant votre carte du combattant ou celle du titre de Reconnaissance de la nation (TRN). Ensuite, vous l'envoyez en pièce jointe par internet à l'adresse suivante : *www.igesa.fr*

Téléphone : 04 95 55 20 20